



Formateurs en séminaires



Prévenir et éteindre les incendies

30

Organiser des sessions AAE et ATE

22

Les Marseillaises du Saut Hermès

26

■ Duo Day



Le 16 mai 2019, partout en France, l'opération DuoDay permettra la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires.

Chaque professionnel peut participer pour contribuer à dépasser les préjugés et avancer vers l'inclusion.

Il suffit d'offrir un Duo sur le site [DuoDay](http://DuoDay.com) qui met en relation les duos.

Voir [Ref 209](#) page 4.

■ Fête du poney



En 2019, la *Fête du Poney* aura lieu le dimanche 26 mai. Cet événement ouvert aux établissements labélisés Poney Club de France a pour vocation d'anticiper le processus de recrutement dès le mois de juin et de fidéliser vos cavaliers.

Comme l'an dernier, vous pourrez inscrire votre club sur le site dédié feteduponey.ffe.com et un kit de communication sera mis à votre disposition.

Voir page 9.

■ Equirando



Participez à l'Equirando du 2 au 4 août 2019 au Haras des Bréviaires (78).

Mettez vos cavaliers au vert grâce à l'offre Club.

Le comité d'organisation vous a préparé un itinéraire simplifié et clé en main, accompagné d'un ATE.

Faites découvrir à vos cavaliers l'aventure Equirando et son incroyable ambiance !

Inscription sur equirando.com

Voir page 25.

■ Generali Open de France



Suivez en ligne les qualifications de votre équipe compétition : cavaliers et / ou équidés ou couples, selon les cas et les championnats.

Notez les dates de clôture : 10 juin pour la session Poney, 24 juin pour la session club.

Tout est sur le [site](#).

Pensez à vous abonner aux alertes mail pour ne rien manquer.

Voir aussi page 6.

■ Fidélisation



Fidéliser, c'est maintenant.

D'où l'importance du suivi individuel de vos cavaliers.

D'où l'intérêt de lancer une enquête satisfaction pour détecter les mécontents silencieux. Voir [Ref 209](#) page 15. Découvrez aussi votre Dossier Fidélité à mi-saison. Analysez le pour détecter vos pistes d'optimisation.

Voir [Ref 189](#) Cahier 2.

Voir page 4.

■ Labels qualité



Les labels Qualité de la FFE permettent aux cavaliers de se repérer au milieu de l'offre des clubs.

Rassurants pour le public, ils vous aident à recruter.

Valorisez vos compétences : lancez-vous, dans une démarche qualité.

Demandez le label qui vous correspond parmi les 8 proposés par la FFE.

Dossier en ligne depuis votre espace [FFE Club SIF](#).

SOMMAIRE

Vie équestre

L'édito de Serge Lecomte	5
AG FFE du 18 juin 2019	5
On en parle au club-house	35

Clubs

LeMemoClub	2
Objectif réinscription	4
Generali Open de France : nouveautés et animations	6
Nouvelle application digitale FFE	7
Réseaux sociaux : gérer les avis et commentaires	8
La Fête du Poney fête les mamans	9
Vigilance incendie	30
GHN : AG et branches professionnelles	32

Régions

Plan Ambition Cheval en Auvergne-Rhône-Alpes	11
Journée découverte handicap à Nice	11

Formation

Congrès Cheval & Diversité	10
Séminaire Formateurs AAE	16
Organiser une session AAE ou ATE	18
Mémento de l'organisateur AAE	19
Séminaire Formateurs BP JEPS	20
Culture équestre	22

Tourisme

Développez durable	24
Equirando nature et culture	25

Sport

Saut Hermès en photos	26
Master Pro CCE en photos	27
Le para-dressage vise 2024	28
Les leçons de Saumur Voltige	29

Références

Décisions juridiques	34
----------------------	----



LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation

Parc Équestre 41 600 LAMOTTE - Tel : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ RÉDACTRICE EN CHEF : Danielle Lambert ■ PUBLICITE : publications@ffe.com - 02 54 94 46 71 ■ ICONOGRAPHIE : Elodie Brunaud ■ VISUEL COUVERTURE : FFE/EB ■ ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : CRE Auvergne-Rhône-Alpes, CDE Alpes-Maritimes, FFE Communication, FFE Formation / Céline Marche, FFE Ressources, FFE Tourisme, GHN ■ MAQUETTE : Charte Graphique : FFE - Mise en page : FFE / Jennifer Le Ny ■ COMMISSION PARITAIRE : 0920 G 8036 ■ ISSN : 2115-4686 ■ DIFFUSION NUMÉRIQUE ■ DÉPÔT LEGAL : À la date indiquée sur la couverture ■ EDITEUR : Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge Lecomte ■ FORCE RÉGLEMENTAIRE : Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ ABONNEMENT : 1 an : 50 € - 1 an adhérent : 25 €. Envoyez vos coordonnées mail et postales et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

OBJECTIF RÉINSCRIPTION

MAI EST LA DATE LIMITE POUR APPORTER LES MESURES CORRECTIVES NÉCESSAIRES AFIN D'ÉVITER QUE LES MÉCONTENTIS SILENCIEUX FILENT À L'ANGLAISE. COMMENT LES DÉTECTER ? QUE LEUR PROPOSER ? LE POINT SUR CETTE ÉTAPE CLÉ DE VOTRE PLAN DE FIDÉLISATION ANNUEL.

C'EST 2 FOIS PLUS SIMPLE DE FIDELISER QUE DE RECRUTER. 30% DES MECONTENTIS SILENCIEUX SONT PRETS A SE REINSCRIRE SI ON LES ÉCOUTE.

Dossier Fidélité

Vous avez fait le point sur votre Dossier Fidélité. Les chiffres à mi-saison en ligne sur **FFE Club SIF** vous donnent une image statistique de l'évolution de vos licenciés. La page Progression indique la dynamique générale. La page Fidélité globale vous permet de vérifier l'efficacité et la pertinence de vos projets formation et compétition. La page Suivi nouveaux licenciés évalue votre capacité à fidéliser les primo-licenciés et la page Profil club vous donne un aperçu du profil de vos cavaliers.

Ouvrez le dialogue

C'est le moment de réunir l'équipe du club pour analyser la situation et mettre en place le plan *Objectif réinscription*. Le dialogue enseignant cavalier est le plus sûr moyen d'apporter à chacun la bonne réponse. Vous n'avez rien fait de spécifique jusqu'à maintenant ? Lancez un quizz de motivation. Vous avez fait une enquête satisfaction - voir **Ref 209** p 14 – et vous avez les résultats ? Analysez-les et choisissez les nouveaux projets à mettre en œuvre. Vous assurez le suivi collectif ou personnalisé de vos cavaliers ? Organisez, dès mai, votre rencontre de bilan annuel.

Quizz de motivation

Le quizz Quel cavalier êtes-vous / es-tu ? en ligne dans la **MediatekClub** avec ses deux versions poney et cheval est le support idéal pour donner une occasion d'engager le dialogue avec ses cavaliers. La remise de la



réponse permet de discuter avec chacun de ce qu'il souhaite. C'est un bon moyen de faire parler les cavaliers et de détecter ce qui plairait à chacun.

Enquête satisfaction

La présentation à vos cavaliers des résultats de l'enquête satisfaction sous forme de statistiques globales est l'occasion de mettre en avant leurs préférences et de discuter avec eux de ce qu'ils aimeraient faire l'année suivante. C'est une manière de commencer à les motiver vers de nouveaux projets.

Réunion de bilan annuel

Vous organisez régulièrement une rencontre avec vos cavaliers et leurs parents pour faire le bilan du trimestre et présenter le projet du trimestre suivant, faites votre réunion de bilan dès le mois de mai pour avoir après cela quelques séances afin de rectifier le tir vis-à-vis des abandonnistes potentiels détectés à cette occasion.

Outils FFE

Poney Ecole favorise le recrutement des enfants de votre zone de chalandise. *Equitation Pour Tous* vous aide à dépasser les idées reçues en termes de coût de la pratique. Les portes ouvertes, notamment à l'occasion de la *Fête du Poney* du 26 mai ou de la *Journée du Cheval*, aident à faire franchir aux futurs cavaliers les portes du club. *Achevalenfrance.com* vous permet de recruter via des stages, des séjours ou des randonnées.

Tout est possible

Aucune tendance n'est définitive d'ici la fin de l'année et si vos cavaliers « sur le fil » sentent rapidement poindre une prise en compte accrue de leurs attentes, ils seront davantage motivés à envisager une réinscription pour l'année prochaine. Dans le même temps, faites la promotion de l'inscription précoce, via des avantages que vous pouvez offrir, pour pouvoir le plus tôt possible concentrer vos efforts sur le recrutement de nouveaux cavaliers.

MediatekClub

La rubrique Fidélisation de la **MediatekClub** regroupe tous les documents nécessaires : Dossier **Ref 189** Cahier 2, formulaires d'enquête, quizz, etc. Vous y trouverez aussi tous les supports utiles pour organiser des poney-clubs éphémères, la Fête du Poney, un Escape Game découverte, un anniversaire au club, etc.

NOS MÉTIERS SONT FORMIDABLES

Séminaires et Congrès sont l'occasion de se réunir pour faire le point et pour échanger. Ils sont facteurs de progrès puisqu'ils fixent une échéance pour la mise en œuvre de nouveautés.

Le nouveau site Métiers est en ligne et la FFE lance une campagne de promotion des métiers d'animateur, d'accompagnateur de tourisme équestre et de moniteur pour soutenir l'effort de recrutement des centres de formation.

Parlons positivement de nos métiers. Sachons convaincre les jeunes de s'orienter vers des métiers riches sur le plan humain, au plus près des poneys, des chevaux et de la nature.



Serge Lecomte, Président de la FFE

AG FFE DU 18 JUIN 2019

Le Comité fédéral a fixé la date de l'Assemblée générale modificative de la FFE le mardi 18 juin à 16h dans les locaux de la FFE à l'adresse suivante : Le Quintet Bâtiment E 5^e étage 81 avenue Edouard Vaillant 92517 Boulogne-Billancourt. L'ordre du jour est le suivant : Modification des statuts et du Règlement intérieur de la FFE
Sont appelés à voter les dirigeants des groupements équestres affiliés et agréés à la FFE au 31 août 2018 et à jour de leur cotisation au 23 avril 2019.

Le vote se fera exclusivement par internet via les codes reçus par courrier postal.

Si l'Assemblée ne recueille pas le quorum requis, une seconde Assemblée sans condition de quorum se tiendra le 25 juin 2019.

Les documents seront consultables à partir du 20 mai sur la plateforme de vote et sur le site de la FFE dans la rubrique La FFE / Structure et fonctionnement / Assemblée Générale.



Carnet d'adresses FFE

■ CENTRE DE CONTACT

Téléphone 02 54 94 46 00 de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h les jours ouvrables. Ce numéro unique vous permet de joindre tous les services fédéraux de Lamotte et Boulogne.

Mail questions@ffe.com

Fax 02 54 94 46 30

■ MAILS SERVICES FFE

FFE Affaires générales :

direction@ffe.com

FFE Cheval et Diversité :

cheval.diversite@ffe.com

FFE Club : club@ffe.com

FFE Communication :

communication@ffe.com

FFE Compétition :

competition@ffe.com

FFE Comptabilité :

comptabilite@ffe.com

FFE Contact : questions@ffe.com

FFE Formation : formation@ffe.com

FFE Parc : parc@ffe.com

FFE Publications :

publications@ffe.com

FFE Qualité : qualite@ffe.com

FFE Ressources :

ressources@ffe.com

FFE Tourisme : tourisme@ffe.com

■ FFE EN LIGNE

Site internet FFE : ffe.com

Site mobile FFE Club SIF :

mobi.ffe.com

Site mobile FFEcompét :

mffecompet.ffe.com

Twitter officiel FFE :

[FFE@FFEEquitation](https://twitter.com/FFEEquitation)

Twitter Equipes de France :

[@FRA_Equitation](https://twitter.com/FRA_Equitation)

Page Facebook officielle FFE :

facebook.com/FFEofficiel

Page Facebook Equipes de

France :

facebook.com/pages/FFEequipesdeFrance

Page Facebook Parc Equestre :

facebook.com/FFEParcEquestreFederal

Page Facebook Grand National :

facebook.com/GrandNationalFFE

Page Facebook Generali Open de

France :

facebook.com/GENERALI.OPEN.FRANCE

Page Facebook Amateur Gold

Tour :

facebook.com/FFEAmateurGoldTour

Instagram : [@ffeequitation](https://www.instagram.com/ffeequitation)

LinkedIn : [linkedin.com/company-beta/11061762](https://www.linkedin.com/company-beta/11061762)

Snapchat : FFEequitation

Youtube : Fédération Française

d'Equitation

■ COURRIERS FFE

Tous les courriers sont à adresser à :

FFE Parc Equestre 41600 LAMOTTE

Site de Boulogne :

FFE 81 av. Edouard Vaillant

92517 BOULOGNE CEDEX

GENERALI OPEN DE FRANCE

CHAQUE ANNÉE PLUS DE 15000 CAVALIERS FONT LE DÉPLACEMENT POUR DISPUTER LES CHAMPIONNATS DE FRANCE. CE MOMENT PRIVILÉGIÉ ENTRE VOS CAVALIERS ET VOUS PERMET DE RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À VOTRE CLUB ET CONTRIBUE À LES FIDÉLISER. GROS PLAN SUR LES NOUVEAUTÉS.

RENDEZ-VOUS AU PARC EQUESTRE FEDERAL DU 6 AU 14 JUILLET POUR LA SESSION PONEYS ET DU 20 AU 28 JUILLET POUR LA SESSION CLUBS. CLOTURES LES 10 ET 24 JUIN.



Les conditions de qualification

Les conditions de qualification du Generali Open de France 2019 ont évolué. Pour connaître les nouvelles modalités, rendez-vous sur le site gof.ffe.com, rubrique règlement. Les listes de qualification sont également disponibles afin de connaître le nombre de points de vos cavaliers.

Nouveautés disciplines

Étendez votre panel de disciplines présentées au Generali Open de France par vos cavaliers! De nouvelles disciplines sont proposées. Lors de la session Poney, retrouvez des épreuves individuelles de hunter: Poney 2 équipe, Poney 1 équipe, Poney 1 et Poney élite.

Lors de la session Clubs, faites participer vos cavaliers dans les épreuves de Ride & Run et Run & Bike ou montez une équipe d'Equifun club. Une belle occasion d'emmenner les adultes à cet événement.

Passionnés de western, de nouvelles épreuves sont proposées, tout comme en tir à l'arc avec une épreuve Club A élite et en TREC avec une épreuve Club Elite spéciale PTV!

Nouveautés pistes

Un parcours d'obstacles monté viendra s'ajouter aux traditionnelles détenteuses libres. Il vous permettra, si vous le souhaitez, de faire enchaîner vos cavaliers une première fois avant le grand bain du championnat. Pour réserver un créneau, il faudra vous engager via le SIF jusqu'à la veille de la date choisie.

De nouvelles pistes offriront à vos cavaliers des conditions toujours meilleures pour concourir. Un nouveau pôle de compétition, le terrain 28, a été aménagé à l'attention des cavaliers de concours complet.

Animations

Le programme est riche en activités et en émotions lors du Generali Open

de France. Entre les épreuves, les soins aux chevaux, l'emploi du temps est bien chargé! Comme chaque année, la FFE vous propose des temps d'animation tous les jours à la fin des épreuves. Faites décompresser vos cavaliers tous ensemble dans une bonne ambiance!

Le planning définitif des animations sera prochainement disponible. Vous pouvez déjà noter que la soirée spectacle de club fera son retour le 7 juillet dans la carrière de remise des prix. Les candidatures pour présenter un spectacle sont ouvertes à tous jusqu'au 1^{er} mai, consultez le [règlement](http://gof.ffe.com) sur gof.ffe.com pour en savoir plus.

Des animations seront organisées sur le thème « libère ton talent. » Un atelier artistique, une puissance à pied, une scène ouverte et des jeux de plage sont au programme!

La grande nocturne des exposants aura lieu pour chaque session le mercredi soir jusqu'à 21h. Un grand jeu de piste sera organisé pour les cavaliers et visiteurs! Résolez l'énigme avec vos cavaliers. Cohésion de groupe garantie!

En plus des épreuves

Des épreuves sans qualification sont ouvertes à tous les participants du Generali Open de France.

Ces épreuves, aux tarifs d'engagements minimes, permettent à vos cavaliers de participer à une épreuve supplémentaire qui n'est pas comptabilisée dans les participations de l'Open 2019.

Au programme

Aptitude Sport & Loisirs : un parcours spécifique vise à déterminer les qualités du cheval ou du poney face à des situations que le couple pourrait retrouver en activité de loisir.

Parcours aventure : idéal pour occuper vos plus jeunes cavaliers, des dispositifs variés et ludiques de TREC, de tir à l'arc, de pony-games et d'équitation de travail seront proposés.

Retrouvez dans le règlement du Ge-

nerali Open de France, les différents dispositifs, pages 32 et 33

Initiation longues rênes : cette animation se déroulera les lundis 8 juillet et 22 juillet. Vos cavaliers apprendront à mener leur poney ou cheval aux longues rênes, encadrés par des experts fédéraux de cette discipline.

Spécial Coach

En tant que coach, vous êtes un acteur privilégié du Generali

Open de France. Le bracelet qui vous sera remis lors de votre arrivée pour vous identifier vous fera bénéficier du coupe-file pour déjeuner, du café coach au stand fédéral chaque matin de 7h à 9h et de bien d'autres surprises en préparation.

Le forum FFE se tiendra au kiosque chaque jeudi soir. Venez au stand fédéral déposer vos questions en amont.



NOUVELLE APPLICATION FFE

L'APPLICATION DIGITALE FFE EST UN OUTIL IMAGINÉ POUR VOUS AIDER À FIDÉLISER DAVANTAGE VOS CAVALIERS. C'EST LA NOUVEAUTÉ PHARE DÉMATÉRIALISÉE DE VOTRE COLIS DE RENTRÉE 2020. PRÉSENTATION.

Lien direct

L'application digitale FFE s'inscrit dans le cadre « Performance et Agilité » du projet fédéral 2017-2020 de la FFE. Le pratiquant est aujourd'hui un consommateur averti et exigeant qui applique ses habitudes de consommation quotidienne à sa pratique sportive.

Développée avec My Coach Sport, start-up française spécialisée dans la conception de solutions numériques, l'application digitale répond aux objectifs qui avaient été relevés à la suite de l'enquête réalisée au printemps 2018. Elle vise à :

- revaloriser la licence,
- faciliter la communication,
- apporter une plus-value pour le dirigeant de club et le cavalier,
- personnaliser la relation entre le club et ses cavaliers,
- recruter de nouveaux cavaliers.

Les Fédérations Françaises de Cyclisme, Football, Volley, Hockey, Surf et Judo ont déjà développé une application digitale de ce type afin de répondre à ces mêmes problématiques.

Accès

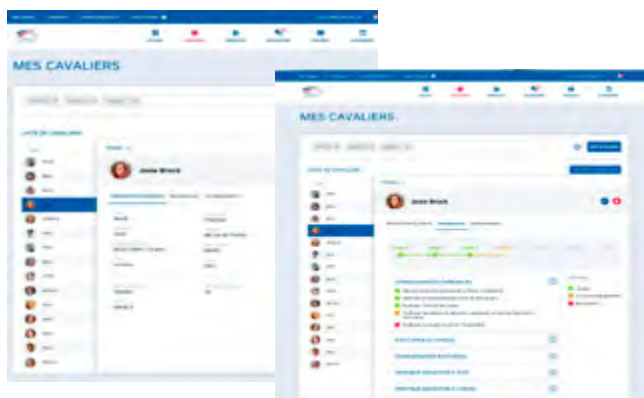
Les cavaliers auront une interface qui leur sera propre, sur laquelle ils pourront se connecter avec leur N° de licence et leur mot de passe.

Les enseignants et dirigeants de club auront leur interface sur laquelle ils se connecteront avec le code club et le mot de passe associé pour le dirigeant, numéro de licence et code pour l'enseignant.

Fonctionnalités prévues

L'application ouvre une multitude de possibilités, dont :

- Mailing groupé à ses cavaliers,
- Messagerie instantanée (type Messenger / Facebook) : création de groupes de discussion,
- Notifications Push à vos cavaliers,
- Calendrier interactif pour partager vos événements,
- Bibliothèque de contenus avec des fiches techniques à utiliser lors des séances,
- Badges à distribuer pour jalonner la progression,



- Fil d'actualité : pour informer vos cavaliers des actualités de votre club,
- Listing exhaustif et détaillé de vos cavaliers licenciés (avec statistiques, détails et progression).

Le planning de mise en oeuvre

- De mars à juin : développement de l'interface enseignant / dirigeant.
- De mai à juillet : développement des spécificités et droits du profil dirigeant.
- Juillet : présentation de ces deux accès lors du Generali Open de France.
- De juin à août : développement de l'interface pratiquant.
- Début septembre : lancement officiel de l'application pratiquant et club.

GÉRER LES AVIS ET COMMENTAIRES

L'EXPOSITION ACCRUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX NÉCESSITE DE LA VIGILANCE ET UNE RÉPONSE RAPIDE, NOTAMMENT POUR ÉVITER LA PROPAGATION DE POINTS DE VUE NÉGATIFS. QUELQUES CONSEILS POUR TIRER LE MEILLEUR PARTI DE CHAQUE SITUATION.

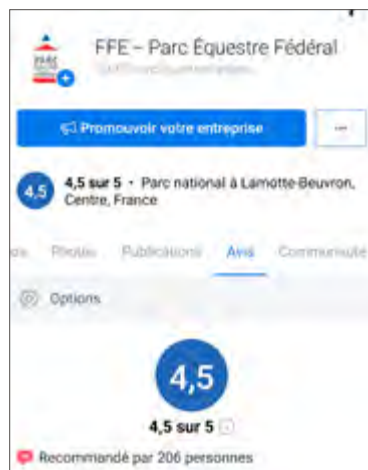
LA BONNE
GESTION
DES AVIS ET
COMMENTAIRES
EST
PRIMORDIALE
SUR LES
RÉSEAUX
SOCIAUX.

Veiller pour mieux anticiper

La veille permet d'anticiper la publication d'avis négatifs. Tout d'abord, on utilise l'outil Google Alerts, gratuit, qui vous informe dès l'on mentionne votre club en ligne : articles, posts publics... En créant des alertes sur le nom de votre club ou tout sujet se rapportant à votre activité, vous recevez un mail dès que vous êtes cité sur internet. Sur les réseaux sociaux, il faut effectuer une recherche manuelle, à moins d'opter pour une solution payante. On peut trouver les publications qui citent le club via l'outil de recherche de chaque réseau social. On peut alors répondre directement à leur auteur, avant parution d'un avis défavorable sur vos espaces. Vos proches peuvent vous aider en vous alertant dès qu'ils repèrent un possible incident.

Faire face aux avis négatifs

Il est important de ne pas ignorer ou supprimer les critiques postées en ligne. Sauf en cas d'injures ou de messages hors sujet, il est nécessaire de prendre le temps de répondre aux avis qui vous sont laissés. L'objectif principal est de montrer aux internautes que vous accordez de l'importance à l'expérience vécue par vos cavaliers, que celle-ci soit positive ou négative. Voir aussi Ref **Collector 1** page 23 **Réagir au bad buzz**.



Courtoisie oblige

Les avis négatifs peuvent parfois vous paraître exagérés, il faut toutefois traiter la part de vérité qu'ils peuvent contenir. Si vous pouvez prouver qu'un avis public repose sur une base fautive, plutôt que de le supprimer, faites de votre mieux pour corriger les faits, tout en restant poli et compréhensif.

A un cavalier très désagréable qui a vécu une expérience décevante chez vous, exprimez vos regrets et entamez le dialogue sobrement en proposant à votre interlocuteur de poursuivre la conversation en message privé. Cette réaction courtoise mettra le public de votre côté.

L'erreur est humaine et peut être pardonnée, mais nier ou minimiser l'erreur pourrait nuire à votre image. En fonction des situations, proposez une solution adaptée. Cela vous permettra de renverser la situation et même d'amener votre interlocuteur à vous remercier publiquement ou à revenir se faire une idée neuve. Ainsi, un

avis qui était négatif peut se transformer en un avis plus que positif pour votre club.

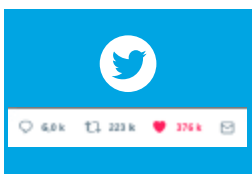
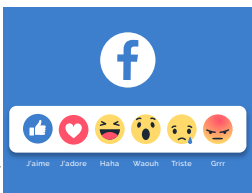
Au quart de tour

Lorsqu'un cavalier est insatisfait, les difficultés pour vous contacter génèrent frustration et mécontentement accrus. Selon une enquête de NM Incite, 33 % des répondants recommanderaient une marque offrant une réponse rapide mais inefficace, alors que seulement 17 % recommanderaient une marque offrant une solution efficace mais lente. Bien que cela puisse sembler étrange, votre réactivité et la rapidité de votre réponse seront déterminants pour convertir votre interlocuteur en ambassadeur et client fidèle.

Générez les avis positifs!

Sur Facebook ou Google, tout le monde peut donner son avis sur une entreprise sans preuve d'une réelle interaction avec cette dernière. Comme les plateformes refusent la plupart du temps de les retirer, ils sont particulièrement dommageables pour les entreprises.

La solution est de prendre en main votre propre récolte d'avis clients en invitant vos cavaliers satisfaits à laisser un avis sur vos espaces, comme pourrait le faire un restaurant. Vos adhérents et cavaliers deviendront alors acteurs de votre e-réputation et contribueront à donner une image positive de votre club.



LA FÊTE DU PONEY FÊTE LES MAMANS

LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA FÊTE DU PONEY COÏNCIDE CETTE ANNÉE AVEC LA FÊTE DES MÈRES LE DIMANCHE 26 MAI 2019. CE SERA L'OPPORTUNITÉ POUR LES CLUBS D'ACCUEILLIR UN PUBLIC FAMILIAL ET D'AXER LEUR COMMUNICATION SUR CET ÉVÉNEMENT.



Fête des mères en supports

Des supports dédiés à la Fête des mères viennent rejoindre les habituels affiches et supports de promotion de la *Fête du poney*. Vous trouverez en ligne tous les visuels nécessaires pour faire de l'affichage dans vos commerces de proximité, donner des flyers à vos cavaliers pour qu'ils invitent leurs copains, ou encore mettre votre site internet et vos réseaux sociaux aux couleurs de l'événement.

Fêtes des mères en ateliers

Des fiches activités sont aussi disponibles dans la *Mediatekclub*. Déclinées pour tous les âges, elles vous donneront de l'inspiration pour proposer des ateliers mère / enfant lors de votre journée portes ouvertes. Vous apprendrez par exemple à mettre en place un Do It Yourself pour concevoir un bracelet en crin de poney pour les plus grands, ou encore un atelier de décoration de fers à cheval. Vous trouverez aussi, pour proposer des activités aux plus petits, des coloriages et des masques de poney à décorer.

Fête des mères et écoles

Tous ces ateliers peuvent être proposés aux professeurs des écoles de votre région. C'est une belle opportunité pour les inviter au poney-club avec leur classe la semaine qui précède la *Fête du Poney*. Organisez un atelier de confection de cadeaux pour les mamans ainsi qu'une petite découverte du club. Faire repartir les enfants avec un cadeau sur le thème du poney associé à un flyer du poney-club et de la *Fête du Poney* pour les inviter à venir en famille à votre journée portes ouvertes, c'est le premier pas pour convaincre et générer une nouvelle inscription immédiate ou pour septembre.

Fête des mères sur les réseaux sociaux

Préparer votre *Fête du Poney* en amont est essentiel pour ne pas perdre votre temps le jour J. Profitez des réseaux sociaux pour animer votre communauté de cavaliers et promouvoir votre événement au-delà. Pensez aux hashtags sur Ins-

tagram *#Feteduponey* par exemple, et n'hésitez pas à mettre en place des petits jeux concours ex: « La photo postée mère / enfant la plus mignonne remporte un cadeau lors de la *Fête du poney* », « Identifie ta maman sur la publication pour gagner une séance de découverte avec elle au poney-club » etc. toutes les idées qui créent un engouement autour de vous sont bonnes à prendre.

Fête des mères en pratique

Le jour de la *Fête du Poney*, imaginez des ateliers qui mettront en avant les mamans. Vous pouvez par exemple imaginer un tournoi de Hobby Horse où chaque enfant défend les couleurs familiales et remporte un cadeau qu'il pourra offrir à sa mère. Il suffit d'avoir quelques foulards ou rubans de différentes couleurs.

Cette activité se décline à poney en autonomie ou en main en fonction de vos besoins. Retrouvez aussi en ligne dans la *Mediatekclub* une fiche d'activité famille qui vous permet de faire découvrir le club à travers de petites activités simples.

S'inscrire

Les clubs labélisés Poney Club de France ont la possibilité d'inscrire leur événement sur le site feteduponey.ffe.com pour promouvoir leurs portes ouvertes, faire découvrir leur structure et recruter de nouveaux cavaliers.

PARTENAIRE DE SANTÉ



LE CONGRÈS CHEVAL & DIVERSITÉ DES 28 ET 29 MARS A RÉUNI 150 PERSONNELS SOIGNANTS ET ENSEIGNANTS DE CENTRES ÉQUESTRES. SON BUT : ENRICHIR LES CONNAISSANCES EN MÉDIATION AVEC LES EQUIDÉS, MAE, ET ÉCHANGER SUR LA MUTUALISATION D'OUTILS ET DE PRATIQUES AFIN DE MIEUX ACCOMPAGNER TOUS LES PUBLICS.

INTITULÉ
LE CHEVAL
PARTENAIRE DE
SANTÉ, DE LA
PREVENTION A LA
RECONSTRUCTION,
LE CONGRÈS
A ASSOCIÉ
CONFÉRENCES,
TABLES RONDES
ET ATELIERS

Dans son discours de bienvenue, Serge Lecomte, président de la FFE, a souligné que : « La Fédération est engagée pour apporter du bien-être à tous les publics. La médiation animale a besoin que nous portions une parole positive pour qu'elle soit pleinement reconnue. Nous formons les enseignants d'équitation à cet accueil. Il faut aller vers les soignants pour rapprocher les deux mondes et proposer la meilleure offre possible. Cela implique de prendre aussi en charge les accompagnants qui ne sont pas forcément cavaliers. Ensemble, on sera plus forts, parce que l'équipe sera toujours plus forte que le plus fort de l'équipe. »

Frédéric Bouix, délégué général FFE, a rappelé le chemin parcouru depuis 2 ans et le premier Congrès du printemps 2017. « En liaison avec les Comités régionaux et départementaux, avec les partenaires et instances du monde sanitaire et médico-social, nous recherchons la complémentarité pour associer soins, équitation et santé dans nos établissements respectifs. »



Mathias Hebert, Carole Yvon-Galloux et Laetitia Launeau

professionnels et pouvoirs publics dans les champs de la santé, du soin et du social, afin de développer et valoriser les activités dans le cadre de son réseau national ce qui fluidifie les parcours. Pour fédérer l'ensemble des acteurs, la FFE a créé l'adhésion bleue pour les ESMS, Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux, et la licence bleue pour leurs bénéficiaires. De plus, elle a développé des formations à la fois vers les enseignants d'équitation et vers les soignants. Aujourd'hui, 270 clubs sont labellisés Equi-handi et près de 1 000 enseignants d'équitation sont titulaires d'un Brevet Fédéral Equi-handi ou Equi-social.

A noter qu'un *clip* émouvant a été réalisé pour promouvoir la médiation par les équidés.

Aurélie, qui est amputée suite à un accident, va effectuer un tour de France à cheval durant les 5 prochains mois.

Ambassadrice de la démarche fédérale Cheval et Diversité, elle va rencontrer 21 centres de rééducation, des écoles, des pompiers et faire étape dans des centres équestres pour partager son message d'espoir et changer le regard sur le handicap. La FFE construit son itinéraire en lien avec les CRTE et CDTE, gère les liens avec les centres de rééducation et assure la communication de l'événement afin de faire passer le message des atouts de l'équitation pour les personnes en situation de handicap. Incarnant la complémentarité entre la nature et l'équitation pour tous, les services Tourisme Equestre et Cheval et Diversité œuvrent depuis plusieurs mois sur ce projet afin qu'Aurélie et son papa sillonnent les chemins de France dans les meilleures conditions possibles.

Consultez l'itinéraire et suivez en direct le parcours d'Aurélie, qui est équipée d'une balise GPS, sur ffe.com/cartographie/handidream.



Serge Lecomte, président de la FFE

Service FFE dédié

La feuille de route tracée en 2017 a conduit à la mise en œuvre d'un service fédéral dédié FFE Cheval & Diversité. Cela a permis de fédérer autour d'une démarche qualité le réseau des encadrants impliqués dans les actions de médiation avec les équidés. La FFE communique auprès des pro-

Handidream

La FFE est partenaire d'Handidream pour le tour de France d'Aurélie Brihmat. Partie d'Aix-en-Provence le 30 mars,

Partenariat FEHAP

Magali Dewerd, vice-présidente de la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs, qui regroupe 4500 établissements comptant 230 000 salariés, a évoqué les perspectives d'actions ouvertes par le partenariat



Les 150 congressistes ont assisté aux plénières depuis le kiosque.

avec la FFE et a fait la promotion du DuoDay du 16 mai dans lequel la FEHAP s'implique avec l'objectif de former 40 000 duos professionnel / personne en situation de handicap pour faire découvrir les métiers. Voir [Ref 209](#) page 4.

France Alzheimer

Depuis 34 ans, France Alzheimer soutient les familles, informe le public, forme les aidants et soutient la recherche, via ses 99 associations départementales animées par 2 200 bénévoles. Les actions envisagées en partenariat avec la FFE sont la mise en place d'un séjour vacances départemental en 2019 et national en 2020 et d'ateliers pour les malades et les aidants dans des centres équestres equi-handi dans l'optique d'une évaluation scientifique. Une réflexion sur des travaux de recherches objectivant l'intérêt des activités équestres pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est également engagée. Voir le site de [France Alzheimer](#).

Sport et santé

Nadia Mimoun, chef de projet Stratégie Nationale Sport et Santé au Ministère des Sports, a présenté les actions de ce plan fondées sur les Activités Physiques et Sportives. Elles s'organisent autour de 4 axes en 26 actions :

1. La promotion de la santé et du bien-

2. Le développement et le recours à l'activité physique adaptée à visée thérapeutique,
3. La protection de la santé des sportifs et le renforcement de la sécurité des pratiques et des pratiquants,
4. Le renforcement et la diffusion des connaissances.

Elles comptent 7 mesures phare, dont le développement des Activités Physiques Adaptées, APA, pour les personnes atteintes de maladie chronique et du recours à la prescription d'activités physiques adaptées par les médecins. S'y ajoute le développement de MSS, Maisons Sport Santé, pour aboutir à un bon maillage du territoire. L'appel à créer des MSS a été lancé avec la présentation du cahier des charges.

Chantal de Singly, administratrice de la FEHAP, ex-directrice de cabinet au ministère des sports, a explicité le sens de la stratégie et précisé les forts liens avec les activités équestres, évoquant l'importance de l'engagement fédéral dans la stratégie sport santé.

Commission médicale FFE

Le Dr Sarah Darriau, médecin généraliste, médecin du sport et cavalière, a présenté les travaux et projets de la commission médicale FFE dont elle est membre. L'espace [Santé](#) de ffe.com propose des programmes d'exercices pour le cavalier. Des initiations aux premiers

secours ont été mises en place pendant le Generali Open de France et seront reconduites en 2019. Un dépliant pour la promotion de l'équitation auprès des enfants a été diffusé dans les salles d'attente des médecins généralistes et des pédiatres.

Dans le cadre du travail en cours sur le sport santé, en lien avec la démarche fédérale Cheval et Diversité, un des projets est d'intégrer le Vidal du sport, un autre de mettre en place une certification fédérale en rapport avec le cahier des charges « Formation Sport sur prescription médicale » du CNOSEF et d'élaborer des fiches sur les Affections Longue Durée - diabète, obésité, cancer - à destination des enseignants.

La commission étudie également la possibilité d'orienter les médecins concernant l'aptitude d'une personne en situation de handicap.

Discours de clôture

« Ce congrès dégage 3 axes, a conclu Frédéric Bouix. Il faut développer la formation des différents acteurs. Il faut promouvoir la recherche scientifique sur les bienfaits du cheval et il faut créer davantage d'outils pratiques. » Pour Serge Lecomte, président de la FFE, « Si l'on veut que le cheval prenne toute sa place dans la société, il est important de se rencontrer et d'échanger. C'est ce qui donne de la crédibilité à nos activités. »



Frédérique Bertholon et Véronique Chérubin, expertes fédérales equi-handi, Mathias Hebert, CTN, ont animé les débats.

En savoir plus

Retrouvez les actes et les vidéos du Congrès à la page [Cheval & Diversité](#) de l'Espace Club ffe.com.

SE RECONSTRUIRE AVEC LE CHEVAL



PLUSIEURS TÉMOIGNAGES ONT FAIT ÉTAT D'EXPÉRIENCES DE RÉÉDUCATION PAR LE CHEVAL, NOTAMMENT POUR LES HÉMIPLÉGIQUES, LES VICTIMES DE LÉSIONS CÉRÉBRALES, LES BLESSÉS DE GUERRE ET LES VICTIMES DE STRESS POST-TRAUMATIQUE.

Lisa Hardorck, éducatrice spécialisée, IEM (Institut d'Education Motrice), LADAPT du Cher

Lors d'une démonstration de Daphné, cavalière paraplégique



Rééducation fonctionnelle

Le Dr Eric Pantera, médecin chef du centre de rééducation fonctionnelle de Pionsat (63), définit l'hippothérapie comme l'utilisation du cheval dans la rééducation fonctionnelle dans un milieu paramédical ou médical. « Mettre un patient handicapé à cheval n'est pas anodin car cela crée en permanence un déséquilibre qui va aboutir à des adaptations posturales génératrices de stimulations. Monter à cheval au pas entraîne 300 mouvements et 2000 ajustements posturaux. Le mouvement symétrique gauche droite du cheval occasionne un balancier du patient qui entraîne une situation proprioceptive. » Les séances à l'attention des patients hémiplégiques pour qui il a été dé-

montré scientifiquement que l'hippothérapie améliore leur marche, doivent être effectuées avec un encadrement spécialisé, alliant compétences professionnelles équestres, médicales et / ou paramédicales, des chevaux à la fois peu craintifs, réceptifs et attentifs, et un matériel adapté, comme par exemple un tapis de selle muni d'un amortisseur afin d'éviter les escarres. La présentation comportait des références scientifiques nombreuses qui ont montré l'efficacité de l'hippothérapie dans les

cas de spasticité. L'hippothérapie, a expliqué l'utilisation qu'il fait de l'hippothérapie pour rompre la monotonie de la rééducation de ses patients, notamment hémiplégiques. Les séances se déroulent en binôme avec Emmanuelle Olier, enseignante et experte fédérale équi-handi, dans un cadre propice au bien-être des personnes avec des chevaux calmes et confortables aux allures régulières et cadencées. Les patients montent sans étriers, les chevaux sont équipés d'un tapis de selle avec un amortisseur en gel ou en mousse tenu par un surfaix de voltige. Il est impératif de prévenir le risque d'escarres, d'assurer le confort et la sécurité du patient et des équidés.

Déficits neurologiques

Le Dr Pierre-Marie Bougard, médecin au centre de rééducation de Bel Air (37) qui accueille des personnes atteintes de déficits neu-

Chacun des patients a une fiche d'objectifs de rééducation. Il s'agit d'abord de posturer les patients qui ont de la difficulté à se tenir et à



Déjeuner barbecue sur la terrasse au soleil.

se redresser. La position à cheval permet d'étirer les adducteurs dans un contexte plus agréable que la salle de soins. L'équitation mobilise aussi le bassin du cavalier par les appuis alternatifs des ischions sur le tapis ainsi que les articulations coxo-fémorales.

Le deuxième objectif est de recentrer la motricité volontaire des patients de façon symétrique, par exemple en faisant demander des départs au pas qui obligent à serrer les deux jambes ou en demandant une position correcte des jambes avec les pointes de pied relevées, dirigées vers l'avant et les talons descendus.

La rééducation de la proprioception diminuant l'incidence des troubles neurologiques se fait progressivement avec le cheval. Il fournit un feed-back qui permet de savoir si on lui a bien transmis l'indication qu'on voulait lui donner. Il est conseillé que les patients hémiplegiques tiennent les rênes avec la main valide uniquement afin d'améliorer la dextérité de cette main. Leur faire tenir les rênes avec les deux mains compromet leur équilibre à cheval. Travailler les rênes d'appui pour tourner est un bon exercice de rééducation pour favoriser la dissociation droite-gauche. Dire « Au pas », desserrer les doigts et serrer les jambes pour partir au pas, est, par exemple, un exercice parfait de coordination pour les patients atteints de lésions cérébrales.

Accélérer et ralentir le pas grâce au changement de posture améliore le maintien postural du tronc et les troubles de l'équilibre. Des exercices de slalom réduisent les troubles de la latéralité. La rééducation de la voix passe par l'utilisation des aides orales, les chevaux étant très sensibles à l'intonation. La mémoire et l'attention progressent en retenant le nom du cheval et des aides à effectuer. Derrière un cheval tenu en longues rênes ou par un aide en main, on peut améliorer la symétrie de la marche en demandant au patient de caler ses foulées en avançant

son pied droit chaque fois que le cheval avance son postérieur droit sur le sabot duquel on peut mettre une cloche rouge pour donner un repère. Les effets sont visibles par le capteur qui trace le schéma de la symétrie de la marche en papillon.

Le champ de l'hippothérapie est vaste dans le domaine de la sensori-motricité et le cheval, avec son contexte nature, donne une dimension de loisir à la rééducation qui motive davantage le patient que les exercices répétitifs en salle.

Blessés de guerre

L'Adjudant-Chef Benoît a ensuite témoigné de son expérience d'accompagnement des blessés de guerre ayant subi des mutilations ou des troubles post traumatiques au moyen de stages d'équitation adaptée d'une durée de cinq jours à l'EME l'Ecole Militaire d'Equitation de Fontainebleau avec six blessés par stage. L'objectif est de vivre des relations corporelles, émotionnelles et relationnelles avec les chevaux afin de se remettre en confiance via l'apprentissage des fondamentaux de l'équitation. Ces stages sont encadrés par un enseignant d'équitation, un psychologue et un kiné. Chaque stagiaire est aidé par un binôme qui est un autre soldat. A l'issue du stage, 40% des stagiaires gardent un lien avec les chevaux. En 2018, a eu lieu un stage où les blessés étaient accompagnés par un membre de leur famille. Cela les aide grandement à retrouver une communication autour de leur loisir.

L'ADC Benoît a aussi évoqué le projet MAC GB de Mise A Cheval des Grands Blessés destiné aux personnes tétraplégiques. Grâce à un équipement réalisé par des élèves ingénieurs, cela permet de mettre des tétraplégiques à cheval. « Il est important pour ces patients, a-t-il souligné, de prendre de la hauteur à cheval en sortant du fauteuil roulant et de retrouver des sensations, du bien-être et du lien social. »

Démonstrations en carrière

Le Congrès comportait deux temps en carrière. Le jeudi midi, Fanny Delaval, Conseillère technique nationale en charge du para-dressage, et Philippe Célérier, entraîneur national, ont expliqué la discipline qui est au programme des Jeux paralympiques, avec l'aide de deux cavaliers en piste.

Le jeudi soir, différentes situations ont permis d'échanger autour des présentations de matériels et de pratiques dédiées. Daphné, ancienne cavalière, tétraplégique suite à un accident, est venue spécialement pour partager son vécu et ses ressentis lors d'une remise à cheval. Très encadrée, la mise en situation a démontré l'indispensable complémentarité des acteurs. Les professionnels ont pu partager leurs visions, envisager les points forts et axes d'amélioration autour d'une situation concrète. Daphné a verbalisé en toute authenticité ses ressentis et impressions permettant aux professionnels de mieux comprendre le vécu du bénéficiaire.

A la suite de cette mise en situation, a eu lieu une présentation de matériels spécifiques adaptés à la prise en charge des personnes en situation de handicap. Les congressistes ont pu discuter avec les concepteurs et utilisateurs des dispositifs présentés. Ils ont même pu les tester en situation sur eux-mêmes afin de mieux prendre conscience de ressentis.

Parallèlement, les soignants qui ne l'avaient jamais fait, ont pu tester la voltige, les longues rênes ou tout simplement pour certains, les sensations de la monte à califourchon.



Simulateur



Hippolib



Equilève



Sandra et Arnaud Régent, écuries de Chouzy, centre équestre labellisé Equi Handi

Matériels dédiés

Simulateur Equestre Electro mécanique
Hippolib, selle de maintien
Equilève, montoir hydraulique

COMPRENDRE POUR ACCOMPAGNER



LE THÈME DE LA DEUXIÈME MATINÉE ÉTAIT **LE CHEVAL DANS LE PARCOURS DE SOINS : MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX COMPRENDRE LES ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉS PSYCHO-SOCIALES ET LES PERSONNES AVEC AUTISME.**



Pr François Carré

Bouger pour mieux vivre

François Carré, professeur en physiologie vasculaire au CHU de Rennes, a commencé par démontrer qu'il faut bouger plus pour mieux vivre. Dans une intervention très enlevée, il a montré, études scientifiques à l'appui, que faire de l'exercice tous les jours est le meilleur moyen de vivre plus longtemps en bonne santé. Sans appel, il a résumé ainsi sa démonstration. « Si je pratique 30 minutes d'activité physique par jour, je peux vivre presque 10 ans de plus en bonne santé. J'y pense quand je gare ma voiture tous les matins à 800 mètres de la porte d'entrée pour faire 1,6 km de marche par jour. Je ne vois pas cela comme un effort, mais comme un investissement pour ma santé. »

Espérance de vie de bonne qualité

1h de marche par semaine	+ 1,8 ans
7h de marche par semaine	+ 4,5 ans

Bouger diminue les risques

Hypertension artérielle	- 50%
Diabète	- 30%
AVC	- 30%
Infarctus du myocarde	- 30%
Cancer	- 25 à 30%

Aider les adolescents

Le Dr Rémi Faucher qui a animé un centre de soins avec le cheval à Saint-Pourçain-sur-Sioule (03), a traité des psychologies de l'ado-

lescent, âge de l'heure des choix où le jeune doit se construire une sécurité intérieure. A la puberté, se produit une forte étape de développement cérébral analogue à celle du bébé, dont les adolescents ont la fragilité. Leurs oppositions à l'adulte sont de l'amour car ils atteignent ceux qu'ils aiment le plus. « Qu'est-ce que je vau? Est-ce que je compte pour quelqu'un? » sont des questions que se posent les adolescents.

Le plaisir de la rencontre leur permet de retrouver la confiance en autrui. Deux grandes émotions gèrent notre vie, la peur et la confiance, et la meilleure prévention contre la peur est la qualité du lien de confiance dans les mesures éducatives.

Le Dr Faucher conseille aux enseignants d'équitation ayant affaire à des adolescents en difficulté de s'intéresser à eux, de leur demander ce qu'ils attendent, car un jeune qui se sent en échec fait appel à un tiers adulte. Les adolescents ne veulent pas être aidés mais écoutés. « En valorisant les progrès de vos élèves, en développant une pédagogie positive, en favorisant les échanges et le plaisir de faire ensemble, les adolescents vous surprendront dans le bon sens. Soyons générateurs de valeurs positives en luttant contre le pessimisme ambiant car les adolescents ont besoin d'idéaux. »

La relation avec le cheval est une clinique du lien social car apprivoiser c'est créer du lien. Le cheval ne juge pas, est joueur et repère la vulnérabilité en percevant nos humeurs et nos émotions.

Comprendre l'autisme

En chiffres, l'autisme en France, c'est 1 personne sur 100 soit 700 000 personnes autistes, dont 100 000 enfants parmi lesquels un tiers scolarisés et 4 garçons pour 1 fille.

L'autisme est un trouble neuro développemental qui se traduit par une altération des réseaux neuronaux, se concrétisant par des altérations des fonctions de communication et d'adaptation sociales. Les personnes autistes ont des troubles de la communication verbale - retard ou particularité de langage - des centres d'intérêt « restreints » et une capacité à approfondir des sujets. Comme les informations venant de l'extérieur leur arrivent « en vrac » sans filtre, ils ont des troubles de la modulation et du traitement des informations sensorielles. Ils s'attachent en premier aux détails et ont des difficultés à regarder quelqu'un dans les yeux et à décoder les expressions du visage.

Les troubles vont de l'autisme grave avec troubles associés à l'autisme de haut niveau ou syndrome d'Asperger.

Témoignage d'autiste

Amélie Tsaag-Valren, écrivain et passionnée de chevaux depuis l'enfance, a fait part de son expérience de personne autiste de haut niveau dans le cadre d'une « cavalcade en contrées autistes. »

Avec beaucoup d'humour, elle a pris l'exemple de la question « Tu as l'heure? » à laquelle la personne



Amélie Tsaag-Valren et le Dr Laurence Hameury

autiste qui identifie les mots et pas l'intention, répond «Oui, j'ai l'heure.» Elle explique que les étiquettes de vêtements, la couleur rouge, les néons, les supermarchés, qui représentent des hyperstimulations permanentes, sont «un enfer sur terre» pour les personnes autistes. Elle décrit également les difficultés des personnes autistes à avoir des interactions sociales et à percevoir les réactions chez autrui, précisant que le manque d'attirance pour les relations sociales ne signifie pas qu'ils détestent les gens. Comme elles sont hyper sensorielles, les personnes autistes ont besoin d'avoir des moments de solitude. Elles réagissent aux surcharges sensorielles par une crise ou un repli. Dans ce cas, il est conseillé de les laisser seules car elles n'aiment généralement pas les contacts physiques. Les routines rassurent les autistes qui détestent le changement.

L'autisme qui existe depuis la préhistoire, ce qui a été démontré par des recherches archéologiques, a des origines génétiques.

Les personnes autistes en équithérapie ont plus de capacité qu'on peut le croire au premier abord. Lors des séances, il est important de favoriser des moments d'intimité avec le cheval et un lieu de retrait. Le cadre du lieu est primordial, tout en prenant le temps de faire les choses.

«Le cheval qui ne juge pas, ne harcèle pas, a toujours été pour moi un refuge dans les moments les plus difficiles», explique Amélie qui se souvient s'être réfugiée dans un box pour échapper à ses camarades qui la harcelaient pendant un séjour en colonie de vacances équestre.

Equidés et autistes

Le Dr Laurence Hameury, pédopsychiatre, a exercé au CHU de Tours, en étroite collaboration avec le Centre Ressource Autisme. Auteur du livre *L'Enfant autiste en thérapie avec le cheval* qui retrace les validations scientifiques des bénéfiques, elle a conduit des séances avec des poneys pour des enfants autistes. Venue présenter la MAE dans le parcours de soins, elle évoque la MAE comme une approche complémentaire en plein essor, les chevaux et poneys participant de plus en plus aux soins pour les personnes autistes.

Les bénéfiques de la MAE pour les personnes autistes sont notamment l'intérêt du contact et de la relation avec le cheval sur la canalisation de la motricité et les comportements interactifs - co-action, réciprocité - l'intérêt du mouvement sur le fonctionnement cérébelleux et les stratégies adaptatives, les effets physiologiques comme par exemple l'action sur les neuromédiateurs - sensation de bien-être - ou encore sur l'ocytocine qui favorisent l'attachement et la compréhension des interactions sociales.

Tables rondes

Le vendredi matin, les congressistes ont été répartis en 3 groupes pour des tables rondes centrées sur les outils à créer et les pistes à développer pour le prochain Congrès Cheval et Diversité prévu en 2021.

Il a été souhaité une densification des



La restitution des tables rondes

ressources en ligne dans l'espace FFE Cheval & Diversité de ffe.com avec notamment des fiches pratiques séances et activités.

Il a été demandé que l'adhésion bleue puisse être déclinée pour les professionnels libéraux qui mettent en place des séances hors institutions.

Un niveau 2 pour le BFEH permettrait d'aller plus loin dans la formation continue.

Une bibliographie scientifique et un accompagnement de la recherche scientifique permettraient d'étayer les bienfaits apportés par le cheval dans le traitement de certaines pathologies pour une meilleure reconnaissance.

Il a été souligné qu'il faut prendre en compte le bien-être des chevaux qui participent à ces séances.

Il a aussi été demandé une communication vers les personnels soignants pour leur faire connaître Cheval & Diversité et pour leur faire savoir qu'ils peuvent bénéficier d'une formation MAE.

Les participants souhaitent que le prochain Congrès soit encore plus participatif et qu'il aborde davantage l'aspect social, l'accompagnement psychologique et le développement personnel.

Le rendez-vous est donc pris pour 2021.



Carole Yvon-Galloux et Fanny Delaval avec les deux comédiens humoristes d'Impro Infini aux interventions remarquées

SÉMINAIRE DES FORMATEURS AAE



LE SÉMINAIRE DES FORMATEURS DES ANIMATEURS ASSISTANTS D'EQUITATION, AAE, A RÉUNI UNE CENTAINE DE PERSONNES DONT 80 FORMATEURS AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL LES 21 ET 22 MARS. PLÉNIÈRES ET TABLES RONDES ONT ALTERNÉ POUR UNE RÉFLEXION EN COMMUN SUR LES ENJEUX DE LA FORMATION ET POUR UN PARTAGE D'OUTILS, D'INFORMATIONS ET D'EXPÉRIENCES.

LES PLENIERES

Animer aujourd'hui, prendre en compte les évolutions générationnelles

Le séminaire s'est ouvert sur une intervention de Bastien Méchin, altérapeute, sur le positionnement de l'animateur dans le monde des loisirs. « Depuis 40 ans, les VRP du loisir se sont emparés de ce qu'on va faire ensemble, a-t-il expliqué pour commencer. Ils rassurent parce qu'ils normalisent. Dans notre société, la logique des monarques et des grands seigneurs a été remplacée par celle des experts et des commanditaires. »

Il a ensuite rappelé les enseignements de Philippe Meirieu *Le Devoir de résister*, de François Terrasson *La Peur de la nature* et de Jean-Claude Gillet, *L'Animation professionnelle*.

En résumé, animer n'a rien d'une évidence. Les publics ont changé. Faire faire une cabane à un enfant aujourd'hui, c'est l'arracher à son écran. Les petits citadins ne savent pas ce que c'est qu'un animal. Le respect dont bénéficiait le « sachant » est moins automatique. Il faut faire découvrir l'autorité légitime de la compétence.

Il y a donc lieu de se recentrer sur la pédagogie du projet, de se réunir pour réussir autour de projets construits collectivement où les situations proposées conduisent le stagiaire à s'approprier les bons principes d'animation en les mettant en œuvre à sa manière. Il faut donc prendre le pari de faire confiance pour donner confiance et opter pour une approche sensible qui met en situation de créateur pour sortir des logiques de consommateur et « faire société. »

Vaste programme, d'autant que, pour citer Freud, a-t-il rappelé, « Il y a trois missions impossibles, la politique, parce qu'on ne parvient jamais à satisfaire tout le monde, la santé, parce que, quels que soient ses efforts, tout le monde ne guérit pas, et la pédagogie, parce qu'on ne parvient jamais à ce que tout le monde comprenne et fasse ! »

professionnel adoptée par l'Assemblée nationale le 1er août 2018, publiée au *Journal officiel du 6 septembre 2018* dont l'entrée en application effective va du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Elle porte principalement sur la promotion de l'apprentissage et sur l'ajustement de la formation professionnelle aux opportunités d'emploi. Elle comprend également des mesures sur l'élargissement de l'assurance chômage, l'égalité femmes-hommes, l'emploi des personnes handicapées et la lutte contre les fraudes au travail détaché.

Focus CREIF

Le CRE Ile de France a présenté la mutualisation comme ressource possible des structures de formation.

De longue date, le CRE soutient l'effort de formation des clubs. Il pilote la formation en apprentissage pour 20 centres de formation, assure le suivi administratif et financier en faisant le lien avec le CFA de l'ARFA et les employeurs et mutualise les dates d'examen et les jurys. Cela implique 105 élèves en formation AAE dont 47 par la voie de l'apprentissage. Les volumes horaires de formation sur

Formation professionnelle

C. Abadie du CCI-Campus Centre Val de Loire a fait un exposé détaillé de ce qui change dans les dispositifs nationaux de la formation professionnelle du fait de la *Loi pour la Liberté de choisir son avenir pro-*



12 mois vont de 490 h à 600 h et la formation dure de 12 mois à 24 mois. Le CREIF centralise l'offre de formation régionale et d'information régionale pour les formations AAE, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS.

Il conseille et oriente les futurs élèves et les parents, assure la gestion administrative des dossiers pour les centres de formation agréés et aide les employeurs pour les embauches d'apprentis enseignants.

Il représente la filière auprès des institutions et des financeurs : ARFA, OCAPAT, Conseil Régional, VIVEA, DRDJS CS, CPNE-EE.

Il assure également le suivi administratif, financier et pédagogique des formations en alternance.

Points techniques

Céline Marche, chargée de la formation à la FFE, a présenté les multiples ressources du livret pédagogique AAE disponible pour les centres de formation identifiés à la rubrique Formation de FFE Club SIF.

Isabelle Defossez, responsable de FFE Ressources, a fait le point sur les aspects juridiques et réglementaires. Voir également l'Espace Ressources.

Delphine Miroux, de FFE Formation, a rappelé les bonnes pratiques administratives.

Discours de clôture

Dans sa brève intervention de clôture, le président Serge Lecomte, a expliqué que la FFE a mis en place une liste de Centres de formation recommandés pour en faire la promotion et qu'elle renforce la promotion du métier auprès des jeunes pour avoir davantage de jeunes en formation. Il a appelé les formateurs à tenir un discours positif sur « *notre métier qu'il faut défendre et ne pas laisser dénigrer. Si on veut avoir de bons jeunes professionnels, il faut commencer par leur donner une bonne image de notre métier.* »



LES TABLES RONDES

Le profil du super-animateur

La définition de la place de l'animateur, des compétences et attendus vis-à-vis du marché du travail a conduit à tracer le portrait-idéal du super animateur. En clair, il est :

- Porteur de valeurs : bienveillant, altruiste, courageux, empathique et généreux.
- Tourné vers les autres : observateur, avec le sens du relationnel, enthousiaste, souriant et patient.
- Entreprenant : mature, esprit d'initiative, créatif, commercial, autonome et adaptable.
- Homme / femme de cheval passionné avec une bonne connaissance de l'animal.

Ce citoyen bien élevé respecte les consignes, est crédible vis-à-vis des parents, capable d'accompagner en extérieur, vigilant envers la cavalerie et a le souci de l'entretien des installations.

Le second point mis en avant est le fait que l'AAE est devenu la première année du BPJEPS et que la confusion des deux formations ne permet pas de créer des cohortes suffisantes pour pourvoir aux besoins d'animateurs.

Les outils pour transmettre les clés de l'animation

La transmission pédagogique se fait en situation, par jeux de rôle, analyse vidéo, mise en binôme, assistance audio, etc. La simulation avec cobayes a des limites quant au réalisme des séances.

Le niveau technique de sortie trop élevé oblige à passer du temps sur la pratique au détriment de la pédagogie. Il faudrait clarifier les attentes pédagogiques de la dominante cheval.

La réalisation du dossier est fonction du niveau d'engagement des tuteurs et des élèves, d'où des écarts importants. La question des modèles de fiches pédagogiques fait débat.

Des pistes d'outils à créer ont été identifiées comme la modification du livret de formation dans un format numérique à 4 entrées : Formateur, Tuteur, Elève, FFE ou l'intégration de la notion de comportement / tenue dans le livret, la rénovation du dossier transport ou la mise en place d'une banque d'outils avec des contenus certifiés FFE. De plus, il a été pointé que l'expression orale devrait faire l'objet d'une partie plus importante dans la certification.



Harmonisation des sessions d'examen

Le débat sur l'harmonisation des évaluations finales a mis en évidence une grande diversité des supports et des modalités dans l'appréciation des grilles d'évaluation. Des outils plus normés sont souhaités. Une note d'orientation plus précise sur les critères d'appréciation serait bienvenue. Un cahier des charges pour les organisateurs de sessions d'examen serait utile, avec notamment la liste du matériel disponible. Il a été suggéré que les nouveaux examinateurs soient associés à un examinateur référent pour se former à l'évaluation. Selon les régions, il existe ou non des réunions d'harmonisation des jurys. Ce serait souhaitable de les généraliser.

ORGANISER UNE SESSION AAE OU ATE

DE LA PRISE DE DATE À L'ENREGISTREMENT DES RÉSULTATS, L'ORGANISATION D'UNE SESSION AAE OU ATE NÉCESSITE UNE BONNE ANTICIPATION POUR QUE LES CANDIDATS PUISSENT EXPRIMER LEUR TALENT EN TOUTE SÉRÉNITÉ ET QUE LES ÉVALUATEURS PUISSENT MENER À BIEN LEUR MISSION.



©FFE/Éric Kroll

©E. Minodier

Devenir centre d'examen

En tant qu'organisme de formation, si vous souhaitez organiser une session d'examen, vous devez vous assurer du nombre potentiel de candidats. La moyenne nationale est de 10 candidats par session. Le minimum est de 8 inscrits. Une session avec plus de 12 candidats nécessite de prévoir une deuxième journée d'examen afin de garantir les meilleures conditions possibles d'évaluation, tant pour les candidats que pour les membres du jury. Vous devez également vous assurer de la faisabilité logistique dans votre structure : manège, salles, cavaliers, cavalerie, matériel, etc.

L'examen doit se dérouler conformément au règlement du diplôme qui définit précisément les modalités des épreuves et la qualité des évaluateurs.

Choisir la date

Si les conditions sont réunies, vous devez vous rapprocher des

autres organismes de formation et du CRE pour convenir d'une date. Mutualiser les moyens permet également de prévoir une remédiation dans le cas où un candidat ne validerait que partiellement les UC.

Pour adapter au mieux le planning de la formation, les sessions d'examen se déroulent en général :

- d'avril à début juillet, pour l'AAE,
- d'avril à juin et de septembre à novembre pour l'ATE.

Programmer la session

Pour chaque session d'AAE dominantes poney et cheval, les CRE enregistrent une DUSE, Déclaration Unique de Session d'Examen. Sa transmission à la FFE génère son inscription au calendrier national consultable sur FFE Club SIF / Formation / **Calendrier**.

Pour l'UC 3 de l'AAE dominante Equitation d'Extérieur et l'UC 2 de l'ATE, c'est le centre de formation qui déclare une DUSE par candidat.

Préparation

Avant la session, récupérer la liste des inscrits sur FFE Club SIF et prendre contact avec les évaluateurs pour préparer leur accueil, heure d'arrivée, informations d'accès, repas, etc.

Le centre d'examen est responsable du planning de la journée. Vous établissez un horaire de passage intégrant les temps de préparation de chacune des épreuves et les pauses nécessaires. Cet horaire doit pouvoir être fourni aux candidats à J - 3. Vous devez également prévoir les dossiers candidats et évaluateurs en nombre de copies suffisant : affichages, grilles d'évaluation, PV, Cartes, QCM... et mettre en place le nombre de tables et de chaises nécessaires au bon déroulement de chaque épreuve.

Briefing et clôture

Un briefing d'accueil permet de réunir candidats, évaluateurs et organisateurs pour présenter le déroulement de la journée, expliquer qui fait quoi et contrôler l'identité de chaque candidat. C'est aussi l'occasion de préciser les modalités pratiques, repas du midi notamment. Un café d'accueil est bienvenu.

La session d'examen se termine par la proclamation des résultats. Une petite cérémonie un peu formelle donne de la solennité à la réussite.

Enfin, l'organisateur doit veiller à ce que tous les résultats soient transmis au CRE pour qu'il les enregistre sur la DUSE et transmette les PV signés à la FFE.

Pratique

La réalisation d'une page d'informations pratiques, permet de répondre rapidement par mail à toutes les questions : planning, accès, conditions particulières... A mettre aussi sur le site ou les réseaux sociaux du club.

MÉMENTO ORGANISATEUR AAE

L'ORGANISATION D'UNE SESSION AAE NÉCESSITE UNE MISE EN PLACE SPÉCIFIQUE, SELON LES DOMINANTES ET LES UC.



©FFE/Éric Knoll



©FFE/Éric Knoll

Accueil des candidats

L'accueil doit être opérationnel 30 minutes avant l'entrée en préparation du 1er candidat. Le planning doit être affiché et/ou disponible en nombre suffisant. Un plan du site avec indication des différents lieux des épreuves et des points de préparation peut y être joint. Il est utile que les différents lieux soient identifiés et/ou fléchés.

Passage de l'UC2

Pour la présentation et soutenance de deux situations d'encadrement, prévoir une salle au calme garantissant de bonnes conditions d'évaluation.

Passage de l'UC 3

Pour la séance d'animation, le tableau d'affichage indique l'horaire du tirage au sort de chaque candidat. Ce tirage au sort s'effectue auprès du jury, juste avant le début du temps de préparation. Le temps de préparation peut être ef-

fectué à proximité du jury ou dans une salle prévue à cet effet. Quel que soit le cas, les téléphones portables doivent être coupés.

Dominante Pony ou Cheval

Une personne du club doit être disponible pour indiquer où se situe le matériel pédagogique à disposition pour la séance: plots, barres, piquets, tasses, cônes... mais aussi donner des précisions sur le groupe encadré (âge, niveau...) et un descriptif de la cavalerie (ordre des chevaux/ponies dans la reprise, affinités...) La détente du 1er groupe est assurée par un enseignant du club. Il faut veiller à ne pas garder les mêmes cavaliers trop longtemps comme élèves, afin de conserver leur dynamisme et leur intérêt. La séance peut se dérouler en carrière si les conditions le permettent et si l'espace de pratique est adapté. Le centre d'examen doit disposer d'un manège dans lequel se déroulera l'épreuve en cas de pluie.

Le public d'application permettant le mieux aux candidats de s'exprimer est constitué d'un groupe de 6 cavaliers:

- enfants de 6 à 10 ans, d'un niveau Galop® 1 à 3 pour la dominante Pony

- adolescents de 13 à 15 ans, d'un niveau Galop® 2 à 4 pour la dominante Cheval

Dominante Equitation d'Extérieur

Les candidats sont généralement formés sur le centre qui organise l'examen. Il faut néanmoins mettre à disposition des photocopies des itinéraires: carte ou portion de carte IGN ou Top 25 échelle 1/25000.

Passage de l'UC 4

Pour l'UC 4 des exigences techniques, le centre d'examen décide s'il propose, ou non, à la location des chevaux pour les candidats. Les plans des parcours de CSO et PTV doivent être affichés, des ramasseurs de barre doivent être prévus pour le CSO.

Passage de l'UC 5

Pour le QCM, prévoir une salle avec tables et chaises en relation avec le nombre de candidats.

Mémento ATE

Vous trouverez dans le règlement de l'ATE, pages 58 et 59, le mémento du centre d'examen ATE pour la mise en place des différents ateliers.



En ligne

Tous les documents réglementaires et formulaires pratiques sont en ligne dans l'espace **Métiers** de la FFE à la page Formation professionnelle de chaque diplôme **AAE** ou **ATE** et à la rubrique Formation de **FFE Club SIF** sous identification club agréé pour la formation.

SÉMINAIRE BP JEPS

LE SÉMINAIRE DES FORMATEURS BP JEPS A RÉUNI LES 11 ET 12 AVRIL AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL UNE CENTAINE D'ORGANISMES DE FORMATION VENUS DE TOUTE LA FRANCE. AU PROGRAMME, UN POINT D'ÉTAPE DÉTAILLÉ SUR LA TRANSITION VERS LE BP EN 4 UC ET LES BESOINS DE LA FORMATION, DES TABLES RONDES SUR LES ÉVOLUTIONS DES PRATIQUES ET DES ATELIERS SUR LES MODALITÉS DE CERTIFICATION.



©FFEB

Défendre le métier

En ouverture, Serge Lecomte a expliqué que « l'objectif est de rendre les cavaliers heureux. Pour cela, il faut de bons coaches, de bons animateurs, de bons moniteurs. Le diplôme qui date de 1965 a permis de faire de la France un pays de cavaliers. Les moniteurs d'aujourd'hui sont bien meilleurs que ceux d'hier grâce à ceux qui les forment. La question qui se pose, c'est comment la FFE peut vous aider à bien les former pour avoir des moniteurs de qualité qui rendent les cavaliers heureux ?

Et au-delà de la réglementation, comment veut-on orienter la formation demain ? Une formation qui repose à la fois sur les centres de

formation et sur les employeurs qui leur apprennent à travailler. Dans le cadre de la réforme des professions réglementées, nous avons bon espoir de maintenir l'obligation de diplôme qui structure notre métier, du fait que la sécurité des usagers est en jeu. »

de la Scie (76) puis Noémie Gentili et Jean-Marie Pone de Form'Actions Equestres (31) ont expliqué comment s'est faite concrètement la transition dans leurs centres de formation.

Chiffres

Avis OF en sept 2018 sur le nouveau BP :
 mieux : 65%
 idem : 27%
 moins bien : 8%
 Nombre moyen de formés ancien BP : +/- 1200 diplômés / an
 Entrées en formation :
 2017 : 985
 2018 : 720 (-30%)
 A noter en 2018
 ATE + AAE : 350
 (+370%)

Etat des lieux

Olivier Simon, adjoint à la DTN, et Bernard Muret, DTN adjoint à la formation, ont ensuite fait le point sur la mise en place du nouveau BP JEPS en 4 UC. Le point positif est la transition plutôt fluide. Toutefois on note une baisse de 30% des jeunes en formation BP, alors que les entrées en formation AAE progressent de 370%. Ensuite Karine Boué, du CE

Réforme de l'apprentissage

Une intervention juridique FFE Ressources de Salomé Thibaut-Gallion a présenté les nouvelles modalités de l'apprentissage. Il y aura moins d'interlocuteurs et davantage de déclarations uniques. FAFSEA et OPCA-LIM deviennent OCAPAT, le nouvel Opérateur de Compétences, OPCO, (ex OPCA) pour tout le secteur agriculture et transformation alimentaire. La transition est progressive. Tout est détaillé dans l'Espace *Ressources / Social / Former / Apprentissage*.



Tables rondes et ateliers

La première journée s'est conclue par la restitution des 3 tables rondes sur les pratiques de formation dont suit une synthèse rapide issue des interventions de Frédérique Jourde, Tania Mélikian et Eve Tixador, CTS. La seconde a été consacrée à des ateliers sur les compétences attendues, UC par UC, et sur les critères de certification. Les documents de travail *Guide FFE de l'organisateur des certifications BP JEPS* et *Note d'orientation FFE pour l'évaluation du BP JEPS* ont servi de base à la discussion pour une optimisation collective en petits groupes. Les différents groupes étaient animés par Elisa Moya, Jean Marie Laurent, Elise Goffinet, Karine Boué et Sara Briest.

Cavalerie d'école

La formation de la cavalerie d'école vise désormais à développer des compétences pour que le futur moniteur comprenne et mette en œuvre la progression du travail d'un équidé d'instruction. On s'appuie davantage sur une cavalerie polyvalente comprenant des jeunes chevaux et l'on fait prendre conscience aux futurs moniteurs que chaque fois qu'on met en place une séance, on l'organise à la fois pour faire progresser les cavaliers et faire évoluer la cavalerie. La formation inclut aus-

si éthologie et principes de bien-être animal pour apprendre à les faire partager par les cavaliers. Certains confient la responsabilité d'un cheval à chaque stagiaire. D'autres font monter à tour de rôle chaque cheval pour confronter les analyses sur les soins à prodiguer et les utilisations en séance. Côté outils, les deux besoins sont des modules de formation en ligne sur les connaissances du cheval et des grilles d'évaluation des équidés d'instruction.

Encadrement des activités

La nouvelle formule du BP a eu un impact positif : plus grande ouverture sur les disciplines autres qu'olympiques, abandon de la séance isolée au profit de séances incluses dans une progression plus adaptée aux attentes des employeurs et plus grande implication des tuteurs.

La difficulté majeure est de trouver le tuteur polyvalent idéal et d'animer le réseau des tuteurs.

Parmi les solutions :

- mutualisation des compétences entre Organismes de Formation, OF,
- journées de formation avec des experts extérieurs pour que les stagiaires mettent en œuvre chez les tuteurs des séances découverte de disciplines nouvelles,
- ateliers d'analyse de pratique pour les stagiaires,
- séquences filmées en entreprise analysées en OF.

La mise en œuvre de nouveaux moyens de coordination avec les tuteurs est une autre solution : charte des tuteurs, planning annuel des séances contractualisé, vidéoconférences, plateforme numérique, regroupements, interventions des tuteurs en OF dans leurs domaines de compétence...

Les outils souhaités sont le recensement et le partage de bonnes pratiques, des facilités de liens dématérialisés entre OF et entreprises, et, pour aider à l'explicitation de la pratique, une formation des tuteurs qui pourrait se faire lors de regroupements ou à distance.

De plus des contenus spécifiques seront proposés aux quelques 700 évaluateurs figurant sur la liste DTN.

Accueil, promotion, organisation

Savoir-être, propreté, bon relationnel, prise en compte de la dimension financière et capacité de travail en équipe sont les points qui nécessitent le plus formation. Le moniteur se doit d'être exemplaire, il s'exprime bien et gère son expression corporelle. Afin d'améliorer ces qualités, il faut laisser faire des expérimentations. Certains OF utilisent les ressources du théâtre et les outils vidéo.

La relation clientèle repose sur la capacité à prendre en compte le cavalier, connaître ses attentes et pouvoir y répondre, veiller

Documents

Les congressistes ont reçu en version papier et / ou sur clé USB les documents suivants, également en ligne sur FFE Club SIF / Formation / Documents sous identification club agréé.

- Projet Mémento FFE de l'évaluateur
- Projet Note d'orientation FFE évaluateurs BP JEPS
- Guide FFE de l'organisateur des certifications des 4 UC
- Livret pédagogique du Ministère
- Liste DTN évaluateurs par région



d'équipe dans l'entreprise. Les deux principales ressources utilisées par les OF sont les intervenants extérieurs et les outils FFE.

La connaissance des différentes activités et des outils FFE est une aide précieuse pour mettre en place des projets, des activités et animer les réseaux sociaux.

La gestion de projet peut s'enseigner via un projet commun au sein d'une même promotion. Ce projet met le stagiaire en situation de futur pro, de la conception du projet à sa réalisation effective.

Enfin, il a été demandé un code club factice pour familiariser les stagiaires aux outils accessibles aux clubs identifiés, sans impliquer les données du centre.

l'équitation pour favoriser le recrutement et promouvoir les centres de formation.

Il comprend le nouveau site *Métiers* davantage orienté vers les jeunes et leurs parents, le Cahier Métiers de l'équitation de *La Ref 209*, l'affiche Métiers et une collection de documents promotionnels à télécharger dans la *Mediatekclub*, dont des visuels dédiés pour les réseaux sociaux. A suivre des vidéos de présentation des 3 métiers principaux. De plus, des mailings ciblés par profil vont attirer l'attention des jeunes potentiellement intéressés.

Des opérations dédiées sont envisagées : portes ouvertes nationales en mars, points information métiers sur stands et salons, etc.

Enfin, une démarche qualité FFE est initiée pour accompagner les établissements de formation. Une mise en avant renforcée valorisera prioritairement ceux d'entre eux qui souhaiteront s'impliquer dans cette perspective.



à la propreté du centre, être réactif. Des jeux de rôle reproduisant des situations du quotidien permettent d'apprendre à gérer les conflits. Des exercices comme le calcul du coût journalier d'un cheval ou des interventions de comptable pour expliquer la TVA, les prix bruts, nets... sensibilisent aux aspects marketing du métier, apportent un sens pratique et une vraie plus-value.

Former à la connaissance du fonctionnement du club, aux rôles et missions de chacun permet de mieux partager le suivi de la clientèle et de s'intégrer au travail

Promotion des métiers

Mathias Hebert, CTN en charge du développement, a présenté le plan FFE de promotion des métiers de

CULTURE ÉQUESTRE

LA FFE ET L'IFCE SE SONT RAPPROCHÉS POUR CRÉER LA MISSION FRANÇAISE POUR LA CULTURE ÉQUESTRE QUI VA SUIVRE L'INSCRIPTION PAR L'UNESCO DE L'ÉQUITATION DE TRADITION FRANÇAISE AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ ET PROMOUVOIR L'ÉQUITATION FRANÇAISE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.



Antoine de Pluvinel et le roi Louis XIII

Conseil d'administration

Placée sous le haut patronage du ministère de la Culture, la Mission, qui est une association loi 1901, rassemble des représentants des ministères en charge des Sports, de l'Agriculture, des Armées, un représentant en charge des sports équestres militaires ainsi qu'un représentant de la Garde républicaine. Elle a vocation à rassembler tous les acteurs du monde équestre. La FFE y est représentée par Pascal Marry et François Lucas,

l'Ifce par le colonel Teisserenc, écuyer en chef du Cadre noir, et Olivier Legouis.

Le premier conseil d'administration a été nommé le 5 avril. Son président est Guillaume Henry, éditeur, son secrétaire Olivier Legouis, Ifce, et son trésorier, Jean-Christophe Dupuy, Comité équestre de Saumur.

faveur du rayonnement de l'équitation de tradition française, la FFE et l'Ifce poursuivent leurs efforts communs afin d'assurer la transmission de cette équitation de tradition française auprès des générations futures. Il s'agit de redécouvrir, de redonner une histoire, une identité et des contours à une pratique dont les cavaliers et les acteurs divers du monde du cheval n'ont pas forcément conscience. La Mission française pourra oeuvrer avec ambition pour la culture équestre française, son histoire, ses techniques, ses patrimoines, son éthique et la communauté de ses acteurs.

Prenez date

Le colloque *Le Cheval à Chambord, une histoire de Renaissances* aura lieu à Chambord le 29 juin.

Objectifs

Dans le prolongement de la signature d'une convention de coopération en

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES A ADOPTÉ LE 28 MARS, EN ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE, UN PLAN RÉGIONAL AMBITIEUX DE 7,4 M€ SUR 3 ANS POUR RENFORCER LA FILIÈRE ÉQUINE ET LUI APPORTER UNE RÉPONSE GLOBALE EN TENANT COMPTE DE SES SPÉCIFICITÉS.

Plan global

Le Plan Ambition Cheval (2019-2021) présenté en détail par la conseillère régionale du Puy-de-Dôme Caroline Bévilard prend en compte tous les volets du soutien de la collectivité régionale à la filière, tout en renforçant les aides existantes. « Nous sommes une grande région équestre, et je souhaitais vraiment qu'on puisse avoir un plan filière sur le cheval, a déclaré le président Wauquiez. C'était un vrai oubli. Il fallait pouvoir couvrir toutes les pratiques liées au cheval, et ce plan permet de le faire. C'est un plan très déterminé, qui a été bien accueilli par l'ensemble de la filière. »

D'un point de vue pratique, au niveau des services de la Région, c'est la di-

rection de l'Agriculture qui coordonnera le tout en lien avec le Conseil des Chevaux présidé par Régis Bouchet. Cela signifie que les porteurs de projets auront désormais un interlocuteur unique, qu'ils souhaitent moderniser un bâtiment d'élevage, acheter du matériel pour un centre équestre, ou solliciter une subvention pour un hippodrome...

5 volets

Le volet centres équestres de 4,5 M€ concerne l'achat de matériels, notamment pour développer l'accès à l'équitation aux personnes en situation de handicap. Le volet élevage de 1,4 M€ vise à améliorer la compétitivité des exploitations agricoles. Le volet courses



de 900 000€ prévoit une aide aux aménagements d'hippodromes. Le volet tourisme équestre comporte 450 000€ pour améliorer l'accueil des chevaux dans les hébergements de randonnée. Le 5^e volet est une aide de 150 000€ pour le développement de l'innovation et des activités connexes concourant au développement de la filière cheval.

ALPES-MARTIMES

POUR LA 4^E ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE CDE DES ALPES-MARTIMES S'EST ASSOCIÉ À LA MISSION HANDICAP DE LA VILLE DE NICE POUR UNE JOURNÉE DE DÉCOUVERTE DES DISCIPLINES ÉQUESTRES RÉSERVÉE À UN PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP.

Premier contact

Mardi 2 avril, le Club Hippique de Nice a mis ses installations à disposition, et ce sont 6 centres accueillant des enfants atteints de troubles psychiques ou de handicaps moteurs qui sont venus s'essayer à la voltige, aux poney-games et à l'attelage. A leur arrivée les 37 enfants présents ont été pris en charge par petits groupes par les enseignants et les élèves moniteurs pour les sensibiliser à l'approche d'un cheval, le pansage, le matériel de sellerie, leurs différents lieux de vie et leur alimentation. Une approche basée sur le sensoriel et la participation active de chacun.

Cluedo géant

En parallèle des différents ateliers équestres, un Cluedo-cheval géant visant à enquêter à travers le club pour retrouver Nemo le poney kidnappé. Aidés de leurs éducateurs et munis de tablettes numériques, les enfants collectent des informations pour résoudre les énigmes les unes après les autres afin de décrocher leur diplôme d'enquêteur équestre!

Permis piéton

Et comme un savoir peut en entraîner un autre, la Brigade Équestre de Nice,

mobilisée pour l'événement, initie les enfants au bon comportement du piéton accompagné de son copain poilu du jour. Interdiction de tourner à droite, stop, passage piéton... le tout, poney en main, et la joie de voir nos petits cavaliers d'un jour repartir avec leur permis piéton. Un succès cette année encore au rendez-vous et déjà l'évocation de nouveaux pour l'édition de 2020!



DÉVELOPPEZ DURABLE

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UN INVESTISSEMENT SUR L'AVENIR, POUR LE CLUB ET POUR LA PLANÈTE. ATOUS DE LA SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INVITATION À PARTICIPER À LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 30 MAI AU 5 JUIN.

«LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UN DÉVELOPPEMENT QUI REPOND AUX BESOINS DU PRÉSENT SANS COMPROMETTRE LA CAPACITÉ DES GÉNÉRATIONS FUTURES DE REPONDRE AUX LEURS.»



Un investissement fédérateur

L'équitation est une activité qui répond au concept du développement durable et de ses piliers économiques, environnementaux et sociaux. L'ancrage territorial, le lien unique avec l'animal et la nature, la relation sociale variée avec ses acteurs font du développement durable un socle de la croissance des activités. L'utiliser comme base de réflexion et d'élaboration de projets pédagogiques permet de proposer un objectif commun à vos cavaliers, à leurs parents et à vos bénévoles. Cela permet de fédérer les membres de votre club, de les faire se rencontrer et échanger autour de leur pratique. Activité d'extérieur, l'équitation utilise chemins et sentiers, ce qui implique de la part des cavaliers une connaissance des règles de respect de l'environnement. Dans ce contexte, la préservation du patrimoine naturel est une priorité : sans chemin, les cavaliers ne peuvent plus randonner.

Impliquez vos cavaliers

Autour d'un projet annuel ou plus ponctuel, proposez à vos cavaliers

une approche différente de leur pratique. Faites-leur prendre conscience de l'impact de leurs actions sur leur environnement. Rendez-vous sur ffe.com/devdurable. Vous y trouverez divers outils spécialement dédiés aux clubs : chartes, panneaux d'information, questionnaires, fiches trucs et astuces, diplômes...

Participez à la SEDD!

A l'initiative du ministère de la Transition écologique et solidaire, la Semaine européenne du développement durable est organisée tous les ans du 30 mai au 5 juin. Son objectif est de promouvoir le développement durable à travers des actions de sensibilisation et de favoriser une mobilisation concrète tant individuelle que collective. Découvrez les 30 fiches activités clés en main spécialement créées pour vous aider à mettre en place des activités ludiques et utiles autour de problématiques de développement durable. Fabriquer un parking à vélo à base de palettes recyclées, créer des nichoirs à oiseaux ou organiser des jeux pédagogiques... vous trouverez forcément une activité qui correspond à vos besoins et à ceux de vos cavaliers. ffe.com/devdurable

L'engagement de la FFE

Le développement durable fait partie intégrante de la politique de la FFE. Les missions statutaires de la fédération précisent même qu'elle a pour objet « d'intégrer les notions de développement durable et de protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités. » On en retrouve également les fondements dans les missions historiques des composantes tourisme et poney dès les années 1970. En 2010, la FFE est la première fédération à avoir signé la Charte Génération Responsable de Generali. Au travers de cette charte, l'objectif est de sensibiliser le grand public et notamment les plus jeunes, au développement durable dans toutes ses dimensions et d'en diffuser les bonnes pratiques. Ainsi, l'ensemble des clubs de la fédération peuvent proposer des actions responsables sur le terrain et les soumettre à un jury afin de recevoir un macaron « Sport Responsable de l'année ». Ceux qui veulent aller plus loin et obtenir une dotation financière pour pérenniser leurs actions ou mener à bien leurs nouveaux projets peuvent également participer aux *Trophées du Sport Responsable*.



NATURE ET CULTURE

PLUS GRAND RASSEMBLEMENT EUROPÉEN DE TOURISME ÉQUESTRE, CETTE MANIFESTATION FESTIVE INVITE TOUS LES 2 ANS UN MILLIER DE PASSIONNÉS À DÉCOUVRIR UNE RÉGION, UN DÉPARTEMENT, UN HÉRITAGE ET DES TRADITIONS UNIQUES. LA 5^E ÉDITION DE L'EQUIRANDO VOUS PROPOSE UN EMBARQUEMENT IMMÉDIAT POUR UN SÉJOUR OÙ PASSÉ ET PRÉSENT, VILLE ET NATURE SE CÔTOIENT HARMONIEUSEMENT AUX PORTES DE PARIS.



©2018 X. Renour-CD78



©2018 X. Renour-CD78

L'EQUIRANDO DANS LES YVELINES VOUS OFFRE UNE DESTINATION NATURE ET CULTURE! RENDEZ-VOUS AUX BREVIAIRES DU 1^{ER} AU 4 AOUT.

Versailles et ses environs

Berceau de l'art classique, qu'il soit architectural ou paysager et surtout symbole de l'absolutisme royal, Versailles offre des bijoux à ne pas manquer. Ville nouvelle sortie de terre par le souhait de Louis XIV, site de signature de grands traités qui ont changé le monde, Versailles est un lieu chargé d'histoire. Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Château, entouré de son parc et de ses jardins, est l'une des plus belles réalisations de l'art classique. Mais Versailles, c'est aussi déambuler dans des quartiers historiques exceptionnels et profiter d'une vie culturelle dense en assistant par exemple aux spectacles décoiffants de l'Académie équestre nationale.

Rambouillet et la vallée de Chevreuse

Aux portes de Paris, les Yvelines sont par excellence le « poumon vert de l'Île-de-France. » Nature, terroir et villages de caractère... ce territoire sait conjurer les ambiances à la perfection. Côté culture, l'Abbaye cistercienne des Vaux de Cernay, enchâssée dans son vallon et bordée de 1 000 ha de bois légendaires ou le château de Breteuil, classé Monument historique, sont au

tant de fleurons de notre patrimoine. Pour terminer la parenthèse naturelle sur une pause gourmande, nombreux sont les artisans, fermes et producteurs locaux à proposer, en plus de la transmission de leur savoir-faire, des dégustations à consommer avec gourmandise!

Au fil de la Seine

Au Nord des Yvelines, la Seine traverse le département sur toute sa largeur. Cette Seine de l'Ouest Parisien, souvent méconnue, n'en demeure pas moins majestueuse et sauvage, déroulant ses boucles gracieuses aux abords des villes et infrastructures qui se sont implantées tout au long de ses berges. Plus au nord, découvrez la ville de Conflans-Sainte-Honorine, où se rejoignent l'Oise et la Seine, ses croisières et son superbe Musée de la batellerie. A Poissy, la distillerie du Noyau de Poissy qui a donné son nom à la célèbre liqueur, ainsi que la Villa Savoye, dessinée par Le Corbusier et classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, s'ouvrent à la visite. Enfin, offertes à la flânerie, découvrez les ruelles pentues de la ville basse de Mantes-la-Jolie et l'imposante Collégiale Notre-Dame, chef d'œuvre

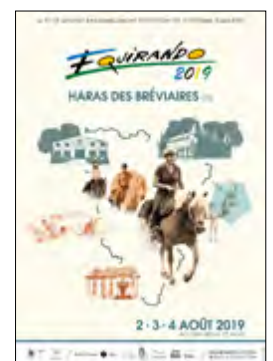
d'architecture gothique, souvent considérée comme une petite sœur de Notre-Dame de Paris et qui surplombe la Seine.

Yvelines, terre de cheval

Les paysages variés, l'impression de liberté, confèrent un véritable sentiment de bien-être. Qu'ils soient sportifs ou plus tranquilles, les 400 km de chemins dédiés à la randonnée équestre permettent aux randonneurs de s'immerger dans la nature. Ces chemins, intégrés au schéma départemental de la randonnée équestre, forment 8 boucles réparties sur l'ensemble du territoire pour cheminer à loisir avec grand plaisir.

Les offres 2019

Classic : pour les randonneurs hors pair
 Club : pour les cavaliers ados et adultes qui participent avec leur club et profitent d'un itinéraire et d'étapes clés en main ainsi que de l'accompagnement d'un ATE.
 Kids : pour les jeunes cavaliers qui participent avec leur club à une colonie de vacances itinérante sous la forme d'une randonnée ponctuée de visites et activités culturelles.



Infos et inscriptions

Web : equirando.com
 Mail : equirando2019@cheval-iledefrance.com
 Facebook : [Equirando](https://www.facebook.com/Equirando)
 Instagram : [equirando](https://www.instagram.com/equirando)
officiel

SAUT HERMÈS



Doublé historique de Simon Delestre / *Ryan des Hayettes*Hermès* vainqueurs 2018 et 2019 du Grand Prix Hermès



Olivier Perreau / *Venezia d'Aiguilly* remporte le Saut Hermès

Vendredi, les 2000 licenciés FFE invités grâce à leur avantage licence, ont assisté à la victoire de Patrice Delaveau / *Vestale de Mazure*, devant Simon Delestre / *Chesall Zimequest* dans le prix du Grand Palais



Seconde Marseillaise pour Julien Epailard / *Usual Suspect d'Auge* dans le Prix Hermès Sellier dont Roger-Yves Bost / *Vino d'Espinet* est 3^e



Mégane Moissonnier / *Balou Star* est 2^e des Talents Hermès

Lorenzo a présenté son spectacle *L'Envol*



Photo de famille des 44 cavaliers internationaux venus au Saut Hermès



Photos ©FFE/PSV

MASTER PRO CCE



Pompadour a accueilli les Master Pro CCE qui étaient aussi étape du Grand National FFE AC Print de CCE.



Le podium de l'étape Grand National FFE AC Print: 1 Ecurie Le Cadre Noir de Saumur - Royal Horse Lt Col Thibaut Vallette
2 Ecurie Le Cadre Noir de Saumur - Concept PGO Arnaud Boiteau
3 Ecurie Equithème - Jimenez FVA Karim Florent Laghouag.



Le Lt Col Thibaut Vallette / Qing du Briot*ENE-HN est champion de France Pro Elite.



Christopher Six, 2^e, et Arnaud Boiteau, 3^e complètent le podium.



Rémi Pillot / Tol Chik du Levant est champion de France Pro 1.



Aurélié Gomez, 2^e, et Ugo Provasi, 3^e complètent le podium.



Amaury Choplain / Beaune d'Epte est champion de France Pro 2.



Eléonore Musa, 2^e, et Igor Jamain, 3^e complètent le podium.

PARA-DRESSAGE

FANNY DELAVAL, CTN EN CHARGE DU PARA-DRESSAGE, A MIS EN PLACE CETTE SAISON LES MASTER CLASS ET LES GROUPES 1 ET 2. SON OBJECTIF ? DES MÉDAILLES À PARIS EN 2024. LE POINT SUR LA DISCIPLINE À L'ISSUE DU CPEDI3* DE DEAUVILLE.



Fanny Delaval

Jeux paralympiques

« L'objectif médailles à Paris 2024, explique Fanny, passe par la préparation d'un nombre de couples performants au plus haut niveau.

Pour Tokyo 2020, nous devons nous qualifier. Pour cela, il faut être dans les 7 meilleures équipes du classement mondial qui s'ajouteront aux 4 équipes déjà qualifiées à Tryon. Ensuite, il restera des places individuelles, 2 maximum par nation. Vu le potentiel, nous sommes davantage sur un objectif individuel.

Master Class

Pour obtenir la montée en performance nécessaire, nous avons mis en place des Master Class. Ce sont des rassemblements de 3 jours au Parc équestre fédéral de Lamotte, 2 jours d'entraînement et présenta-

tion de la reprise le 3e jour à un juge officiel FEI avec une évaluation de type compétition. Philippe Célérier, entraîneur et sélectionneur national, encadre ces préparations avec Carlos Lopes, juge international portugais. Le but est d'obliger à stabiliser et répéter la performance. C'est aussi l'occasion d'une aide à la gestion du programme de travail. Il y avait une dizaine de cavaliers lors du premier rendez-vous, deux dates sont programmées en mai.

Groupes I et 2

Comme dans les autres disciplines, nous avons mis en places des Groupes 1 et 2. Il faut obtenir sur un CPEDI3* ou sur une Master Class, un minimum de 68% en Team Test ou Individual Test pour intégrer le Groupe 1 et de 65% pour intégrer le Groupe 2. Suite aux performances de Deauville, Cloé Mislin, Grade II, a intégré le

Groupe 1 avec *Don Caruso*. Camille Jaguelin, Grade IV, a remporté son épreuve. Il est déjà en Groupe 2 avec Adib El sarakby / *Walk of Fame*. Alexia Pittier les rejoint avec *Frauenheld*. Philippe Célérier va voir chez eux les cavaliers du Groupe 1. De plus, Emmanuelle Druoton, Vétérinaire de l'équipe, veille au suivi vétérinaire en liaison avec les vétérinaires traitants.

Perspectives

La discipline se développe avec une quarantaine de demandes de classifications et une bonne présence en épreuves Club sans compter que Véronique Jannot, marraine de l'équipe de France, apporte un soutien très apprécié aux cavaliers. A noter aussi que l'ENE met à disposition de Céline Gerny, de retour de congé maternité, deux juments qui sont montées par Nadège Bourdon.»

1 Groupe I : Cloé Mislin, Grade II, *Don Caruso*, obtiennent 68,706% dans l'Individual Test et 67,758 % en Team Test

2 Groupe II : Camille Jaguelin, Grade IV, remportent la Team Test avec *Wimke*, 67,85% et sont 3^e de l'Individual Test avec 67,122%

3 Groupe II : Adib El Sarakby, Grade IV, est 6^e de la même épreuve avec *Walk of Fame II*, 65,8%

4 Groupe II : Alexia Pittier, Grade IV, est 7^e de la même épreuve avec *Frauenheld*, 65,4 %



1



2



3



4

Photos ©A.RINGOT

SAUMUR VOLTIGE

DAVY DELAIRE, ENTRAÎNEUR NATIONAL, LANCE SON PLAN MÉDAILLES POUR LES MONDIAUX 2022. IL PASSAIT PAR SAUMUR OÙ ONT EU LIEU LA FINALE FEI COUPE DU MONDE ET LE CVI 3*. RENCONTRE.

A guichets fermés

« Nous avons eu un très bel événement. C'était le plus gros concours FEI en termes de participants avec 236 engagés, 276 voltigeurs et 92 longeurs. Nous avons dû ajouter une journée d'épreuves pour pouvoir passer tout le monde. Les épreuves de samedi et dimanche se sont jouées à guichets fermés dans le grand manège des Ecuyers avec un public conquis et très enthousiaste.

Coupe du monde

Pour Clément Taillez / *Dyronn*, longé par Pascale Wagner, c'était son dernier tour. Il arrête sur une 4^e place très honorable vu la concurrence. Il a rempli son contrat. Lambert Leclezio et Vincent Haennel n'ont pas couru le

circuit qualificatif Coupe du Monde, Lambert parce que son cheval de Tryon est parti à la retraite et qu'il n'en a pas encore de nouveau, Vincent parce qu'il n'a pas pu se rendre disponible cet hiver pour des raisons professionnelles.

A part eux, tous les voltigeurs hommes les mieux classés dans la ranking list FEI étaient présents et il y avait 9 finalistes pour la 1^{re} fois.

CVI3* hommes

Les Français ont dominé le CVI côté hommes. Lambert voltige avec un cheval suisse expérimenté pour faire le lien avec son futur jeune cheval en cours de recrutement. Vincent est toujours performant avec son cheval habituel *Ultra Chic* *HDC longé par Fabrice Holzberger. Dorian Terrier complète le podium avec *Vigo de Bailly* longé par Marina Joosten-Dupon.

CVI 3* équipes

Côté équipes, il s'en est fallu d'un millième de point que Noroc s'impose. Ils ont tout recompté pour être sûrs qu'il n'y ait pas d'erreur. C'est une satisfaction de voir que nous avons deux équipes sur le podium. Noroc s'appuie sur deux valeurs sûres, Jacques Ferrari et Manon Moutinho avec des jeunes moins expérimentés au niveau international et un nouveau cheval. Les Ecuries de la Cigogne ont une nouvelle équipe qui prend de l'expérience.

Côté féminin, Estelle Chauvet est 13^e. Elle passe un peu à côté de son concours.

L'objectif de l'année, c'est Ermelo aux Pays-Bas fin juillet où il y aura les championnats d'Europe seniors et les championnats du monde juniors. A moyen terme, l'objectif, ce sont les Jeux Mondiaux de 2022. »



1



2



3



4

1 Clément Taillez / *Dyronn*, longé par Pascale Wagner 4^e du CVIIV

2 1^{er} : Lambert Leclezio / Corinne Bosshard, 2^e : Vincent Haennel / Fabrice Holzberger Cottin et 3^e : Dorian Terrier / Marina Dupon Joosten sur le podium masculin du CVI3*

3 Le Team Noroc, 2^e du CVI3* par équipe

4 Les Ecuries de la Cigogne, 3^e du CVI3* par équipe

Photos ©Les garennes

VIGILANCE INCENDIE

CONNAÎTRE ET RESPECTER LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES DESTINÉES À PRÉVENIR LES INCENDIES, METTRE EN ŒUVRE DES MESURES DE PRÉVENTION ET MAÎTRISER LES COMPORTEMENTS SALUTAIRES EN CAS DE DÉPART DE FEU SONT LES TROIS VOILETS DE LA VIGILANCE INCENDIE.



Préférer les tas en pyramide



Les effondrements sont très dangereux en cas d'incendie

Obligations réglementaires

FFE Ressources récapitule en 5 rubriques les obligations réglementaires avec le rappel des outils disponibles dans l'espace [Ressources](#) de ffe.com.

Cas spécifiques

D'autres réglementations spécifiques peuvent trouver leur application dans le domaine de la sécurité s'agissant notamment de certaines installations techniques, de production d'énergie, de stockages de produits dangereux... Ces informations doivent être centralisées et inscrites dans le registre de sécurité.

Visite périodique

Les ERP de type « R » avec locaux à sommeil sont soumis à une visite pé-

riodique de la commission de sécurité tous les 5 ans. Les ERP de 5^e catégorie sans locaux à sommeil ne sont pas soumis à ces visites. Toutefois, le maire peut ordonner une visite ponctuelle.

Il est également parfois possible de contacter le SDIS, Service départemental d'incendie et de secours, dont vous dépendez pour lui demander d'effectuer, à votre demande, cette visite de prévention. La mention de cette visite pourra apparaître dans votre registre de sécurité.

Stockage de fourrage

Il faut isoler d'au-moins 20 mètres les locaux à sommeil et le stockage des fourrages. Si ce n'est pas possible, éviter que le fourrage soit au-dessus ou en dessous et isoler le lieu de stockage au moyen de murs coupe-feu résistants 2 h. Dans tous les cas, préférer le stockage à l'air libre sous forme pyramidale pour limiter les effondrements.

Coupe-feu

Il est conseillé de prévoir des constructions avec murs et portes coupe-feu dans les bâtiments d'hébergement, cuisines, locaux à risques... et de maintenir les portes en position fermée, sauf si leur fermeture est commandée par une détection incendie. De même, dans la mesure du possible, les cales pour bloquer ces portes sont à éviter.

Formation obligatoire

En cas d'incendie, les premières actions sont déterminantes pour enrayer sa propagation. Est obligatoire, la formation des personnels à la connaissance des risques, au respect des règles de sécurité, aux comportements à adopter en cas de sinistre. Ces derniers doivent ainsi savoir utiliser les moyens de secours comme les

Remerciements

Merci au Lieutenant-colonel Christophe Loew du SDIS Blois et au Commandant Michel Perrin retraité du service Prévention du SDIS 18 pour leurs conseils de prévention incendie.

RUBRIQUE	OBLIGATIONS	OUTILS FFE
Présence d'extincteur	Pour les ERP de 5 ^e catégorie, au moins un extincteur portatif adapté aux risques propres à la structure, avec un minimum d'un appareil signalisé pour 300 m ² et par niveau. Pour les ERP de 1 ^e à 4 ^e catégorie, un minimum d'un appareil pour 200 m ² et par niveau, avec un minimum de deux par établissement.	Fiche Ressources « <i>Extincteurs</i> »
Signalétique	L'accès aux zones de stockage du matériel, de l'outillage et des produits d'entretien des installations, du fourrage et du fumier, des produits vétérinaires doit faire l'objet de mesures de sécurisation et d'une signalétique adaptée.	Modèle Ressources « <i>Interdiction de fumer</i> »
Détecteur incendie	Un Système de Sécurité Incendie de catégorie A est obligatoire dans les locaux à sommeil et conseillé dans les locaux à risque (écuries, paillers, etc.). Une formation adéquate au système d'alerte incendie doit être dispensée aux salariés.	Fiche Ressources « <i>Système de sécurité incendie</i> »
Registre de sécurité obligatoire	Rassemble tous les renseignements indispensables à la protection contre l'incendie, notamment les dates de contrôle périodique des installations électriques et les moyens de secours.	Fiche et modèle Ressources « <i>Registre de sécurité</i> »
Affichages obligatoires	Apposer un plan d'évacuation à chaque étage avec la signalétique des issues de secours et des extincteurs ainsi que les consignes « sécurité et incendie » à respecter.	Modèle Ressources « <i>Consignes - sécurité et incendie</i> »
Organisation des secours	Prévoir : <ul style="list-style-type: none"> • un moyen d'alerte, • une trousse de secours, • une concertation avec le SDIS pour étudier les voies de secours, • une information et formation spécifique du personnel. 	Fiche Ressources « <i>Organisation des secours</i> »



©iStock - Sokany

extincteurs et connaître le plan d'évacuation pour guider le public présent. Par ailleurs, la sensibilisation de tous aux règles élémentaires de prévention permet d'éviter l'éclosion d'un feu, d'en limiter la propagation et de faciliter l'évacuation du public et des animaux.

Pour ce faire, il est conseillé :

- D'organiser une mise en situation pratique avec les salariés afin de définir le rôle de chacun : appel des secours, surveillance du public, évacuation des chevaux, etc.
- D'identifier un point de rassemblement pour le public et le lieu dans lequel placer les chevaux une fois évacués de l'écurie,
- De profiter de la visite de prévention du SDIS pour les familiariser avec le système d'ouverture des boxes, qui change d'une écurie à l'autre, et à la manipulation d'un cheval en sécurité,
- De rendre visibles les loquets des portes de boxes avec des bandes réfléchissantes. En effet, lors d'un incendie, l'alimentation en électricité peut être coupée. Le temps passé à chercher comment ouvrir les boxes peut faire perdre un temps précieux.

Eviter les départs de feu

Réduire les sources possibles d'incendie passe par :

- l'interdiction de fumer dans le club,
- la vigilance lors de travaux par point chaud : soudure, meulage, maréchalier...
- le respect des normes de sécurité des installations et équipements électriques : vérification périodique, pas de surcharge de multiprises, d'installations « volantes »...

- l'interdiction de faire des feux ouverts ou d'employer des appareils à flamme nue comme barbecues ou réchauds hors de zones sécurisées,
- la vigilance lors de l'utilisation d'engins agricoles ou de maintenance en raison des projections d'étincelles, des pots d'échappement...

Conduite en cas de départ de feu

Les objectifs sont avant tout de protéger les personnes, puis les animaux et enfin les biens.

Dans tous les cas, toute tentative d'extinction d'un feu naissant devra se faire sans prise de risque inutile notamment en présence de fumée ou de risque particulier (gaz, matière dangereuse...)

Lors de la découverte d'un début d'incendie, les premières actions doivent consister à :

- Essayer d'éteindre le feu naissant en utilisant un extincteur adapté à la nature du feu ou tout autre moyen pouvant se révéler efficace, notamment tuyau d'arrosage, seaux d'eau, sable, terre...
- Dans le même temps, alerter ou faire alerter les sapeurs-pompiers par le 18 ou le 112.
- Faire évacuer le plus tôt possible les personnes présentes dans le bâtiment concerné, si besoin par déclenchement manuel de l'alarme incendie.
- Fermer portes et fenêtres pour isoler le local où se situe l'incendie afin de le contenir dans l'attente de l'arrivée des secours.
- Couper si possible les fluides et énergies (gaz, électricité, chauffage...)

A l'arrivée des secours :

- Prévoir leur accueil et le guidage sur le site.
- Communiquer toutes les informations utiles (évacuation complète ou personne manquante, impact possible sur les animaux, risques particuliers...)



Feu aux écuries

On estime que l'évacuation d'une écurie doit survenir dans les 7 minutes suivant le départ du feu pour que l'inhalation de fumées ne soit pas toxique pour les chevaux.

- Evacuer les chevaux en ouvrant tous les boxes si cela ne présente pas de risque (fumée, effondrement...)
- Tenter de faire sortir en reculant le cheval qui ne veut pas avancer dehors.
- Regrouper, si possible, les chevaux évacués dans un espace sécurisé.



Feu de cheminée

Le feu s'éteint quand il est noyé ou qu'il n'a plus d'air.

- Eteindre le foyer.
- Si c'est possible, couper le tirage, notamment en fermant la trappe.
- Fermer portes et fenêtres.

Feu électrique

Un début d'incendie concernant une installation ou un équipement sous tension peut présenter un risque d'électrisation.

- Procéder si possible à la coupure de l'installation électrique.
- Procéder à l'extinction à l'aide d'un extincteur CO2 exclusivement.

Feu de friteuse

- Couper la source de chaleur.
- Procéder à l'extinction à l'aide d'une serpillère humide en recouvrant sans précipitation la friteuse.
- N'utiliser en aucun cas de l'eau pour éteindre. L'eau, plus lourde que l'huile, va descendre au fond de la friteuse, se vaporiser et projeter l'huile en feu !

Que dire au 18 ou au 112 ?

- adresse exacte de l'intervention,
- nature du sinistre (feu de poubelle, de friteuse, de fourrage...) en précisant son importance et sa localisation (bâtiment, étage, extérieur...)
- présence de blessés (nombre et gravité)
- risques potentiels pour les services de secours (à proximité des boxes avec des chevaux affolés...)

AG DU GHN

EXCEPTIONNELLEMENT, LE GHN A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN RÉGION PARISIENNE AU HARAS DE JARDY LE LUNDI 25 MARS. UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ POUR LE GHN ET POUR L'INTÉRÊT DE LA PROFESSION, DE TRANSMETTRE NOS MESSAGES AUX REPRÉSENTANTS POLITIQUES PRÉSENTS.



L'assemblée générale



La table ronde des responsables de la filière

«TOUT SEUL ON
VA PLUS VITE.
ENSEMBLE ON
VA PLUS LOIN!»
PROVERBE
AFRICAIN

L'Assemblée Générale

La première partie de la journée a été l'occasion de revenir sur les différentes actions syndicales menées, dans la plus grande discrétion, par le GHN pour la défense de la profession, en voici quelques exemples :

- La confirmation du maintien de l'exonération de FIMO pour les chauffeurs occasionnels des centres équestres
- Les différentes auditions et actions du GHN dans le cadre de la défense d'un taux réduit de TVA et la sécurisation du dispositif actuel dans l'attente de la future directive européenne
- L'amélioration des conditions d'accès aux aides de la PAC pour certains centres équestres
- La confirmation par la caisse centrale de MSA des positions du GHN en matière de cumul emploi-retraite.
- La défense des dirigeants des

Hauts de France face à des impositions excessives des carrières
• Le bien-être et la fin de vie des équidés

Plus que jamais le GHN a été écouté en 2018 sur différents sujets, s'il le doit à sa connaissance technique de la filière, les succès ont été acquis aussi et surtout par le poids que représente le syndicat au sein de la filière.

Le rapport d'activité a montré quant à lui, le niveau d'utilisation des différents services du GHN par les adhérents : le service juridique accompagne au quotidien les dirigeants de centres équestres sur les différents domaines (social, fiscalité, urbanisme, etc), le service salaire établit les salaires pour 690 entreprises, le service comptabilité GHN AS Centre Loire progresse d'année en année avec 150 utilisateurs. Le GHN a été également présent dans de nombreux salons et événements ce qui lui a permis de présenter l'ensemble des services accessibles aux dirigeants d'un centre équestre.

Jean-Pierre Vogel, sénateur de la Sarthe et président du groupe cheval au Sénat a clôturé les travaux de la matinée.

Rapprochement des branches professionnelles

Le GHN a profité de cette journée pour réunir autour d'une table ronde Philippe Audigé, Président du GHN, Thibault Lamare, Président du SEDJ (entraîneurs de trot), Richard Crépon et Hélène Hatchiguian pour l'AEDG (entraîneurs du Galop) et Fabienne Bondon, Présidente de la CPNE-EE.

Initié depuis plus de deux ans maintenant, le processus de réduction du nombre de conventions collectives applicables en France a amené les branches des courses de trot et des courses de galop réunissant moins de 5 000 salariés, à se rapprocher de branches plus importantes en nombre de salariés.

Adhésion 2019

Pour celles et ceux d'entre vous qui ne seraient pas encore membres du GHN pour 2019, vous pouvez apporter votre soutien à la défense de votre métier en adhérant ou en renouvelant votre adhésion sur www.ghn.com.fr.



Le public attentif

Le rapprochement avec la convention collective des centres équestres a été formalisé le 25 septembre dernier par la signature de l'accord de méthode visant à établir une nouvelle convention collective sous 5 ans.

Ce moment a été l'occasion de mettre en avant les points communs des 3 branches professionnelles et leur envie d'avancer ensemble tout en respectant les particularités de chacune. Un accent a été mis également sur la formation professionnelle et le besoin de transversalité des formations afin de permettre de résoudre la crise de vocations dans la filière équestre.

Intervention de Jean Arthuis

En milieu d'après-midi, Jean Arthuis, ancien ministre de l'économie et eurodéputé du Grand ouest, nous a fait l'honneur de venir nous présenter une synthèse de son rapport sur la filière équine remis au Premier Ministre en novembre 2018.

Il était accompagné de Patrick Dédingier, inspecteur général de l'agriculture au sein du Ministère de l'agriculture.

Après un exposé sur les conclusions du rapport d'audit sur la filière, un débat s'est engagé entre les présents et Messieurs Jean

Arthuis et Patrick Dédingier sur les difficultés rencontrées par les centres équestres. Ils se sont engagés formellement à relayer au sein du Cabinet de Gérard Darmanin, Ministre de l'Action et des comptes publics, ainsi qu'auprès du ministère de l'agriculture les problématiques suivantes :

- La nécessité de sécuriser à très court terme le dispositif TVA actuel dans l'attente de la future directive européenne,
- Les difficultés rencontrées dans les Hauts de France concernant la taxe foncière des carrières,
- La perte des droits au paiement de base de la PAC pour des centaines de centres équestres et les difficultés économiques engendrées par les demandes de remboursement des ATR.

Le GHN reste attentif aux suites qui seront données sur ces sujets et ne manquera pas de tenir ses adhérents informés de l'avancée des travaux.

Le salon des partenaires

Pour la première fois, le GHN organisait en même temps que son Assemblée Générale le salon des partenaires dédié aux professionnels de la filière parmi lesquels se trouvait :

- Le CRE Ile-de-France,
- La CPNE-EE,



Salon des partenaires

- Kavalog, logiciel de gestion des établissements équestres,
- Centrexpert, organisme de gestion agréé,
- L'APGIS, mutuelle et prévoyance,
- La Fédération Nationale Accompagnement stratégie, réseau de comptabilité spécialisé dans l'agricole,
- L'Aura des Villes, chevalets et totems interactifs.

Les dirigeants et futurs dirigeants d'établissement équestre ont pu rencontrer et discuter avec les partenaires pouvant leur proposer des solutions facilitant la gestion de leur établissement.

Se fédérer

Cette journée a été l'occasion de démontrer l'importance de se fédérer au sein du GHN pour défendre nos acquis et améliorer les conditions de travail de nos métiers.

Adhérer au GHN, ce n'est pas seulement bénéficier de services individuels (juridique, salaire, etc), c'est aussi exprimer sa volonté de conforter la représentation syndicale du GHN et de soutenir ses actions.

Un GHN fort aux côtés de la FFE est la clé de la réussite de ces différents combats.



Jean Arthuis

DÉCISIONS JURIDIQUES

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1^E INSTANCE DE LA FFE DU 18 DÉCEMBRE 2018

Cas n° 470-24-2018

La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers qui se seraient déroulés lors du concours CSO n° 201839024 organisé du 7 au 9 septembre 2018 à SALANS et du concours CSO n° 201821018 organisé du 17 au 19 août 2018 à LES MAILLYS.

L'établissement, la dirigeante et coach, la cavalière ayant participé

aux compétitions litigieuses sous un faux nom et la cavalière ayant servi de prête-nom ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 18 décembre 2018, la Commission a relaxé l'établissement et la cavalière ayant servi de prête-nom. En revanche, la Commission a condamné la dirigeante et coach à une amende de 500 € et la cavalière ayant participé aux compéti-

tions litigieuses sous un faux nom à une suspension de compétition d'une durée de 6 mois.

Cas n° 473-27-2018

La FFE a eu connaissance de faits de substitution d'officiels de compétition qui se seraient déroulés lors des concours n° 1935130 du 30 septembre 2018 et n° 1935124 du 14 octobre 2018, organisés à SANCOURT.

L'établissement organisateur, le président du jury, et les chefs de piste ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 18 décembre 2018, la Commission a prononcé un avertissement à l'encontre de l'établissement organisateur, le président du jury et l'un des chefs de piste. En revanche elle a relaxé les deux autres chefs de piste.

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1^E INSTANCE DE LA FFE DU 5 FÉVRIER 2019

Cas n° 467-2I-2018

La FFE a eu connaissance de faits de fraude, un établissement équestre adhérent à la FFE ayant déposé sur la page de plusieurs cavaliers des faux certificats médicaux et une fausse autorisation parentale, falsifiés et déposés via le compte de l'établissement par un tiers.

L'établissement, le dirigeant et l'ensemble des cavaliers titulaires d'un certificat médical et ou d'une autorisation parentale falsifiés ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 5 février 2019, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- une amende de 500 € à l'encontre de l'établissement dont le compte a servi au dépôt des certificats médicaux et de l'attestation parentale litigieuse.
- Une relaxe à l'encontre du dirigeant et de l'ensemble des cavaliers mis en cause.

qui se seraient déroulés le 13 octobre 2018 lors du concours CSO n° 201862038 organisé à HENIN-BEAUMONT.

Le cavalier de l'équidé ayant pris le départ sous un faux nom, le titulaire du compte engageur et propriétaire FFE de l'équidé dont le nom a été utilisé, ainsi que le propriétaire SIRE supposé de l'équidé dont le nom a été utilisé ont fait l'objet de poursuites devant la Commission Juridique et Disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 5 février 2019, la Commission a prononcé une suspension de compétition d'une durée de six mois, dont deux mois assortis du sursis, à l'encontre du cavalier, et confirmé la disqualification du couple lors de l'épreuve litigieuse. Les deux autres mis en cause ont été relaxés.

Cas n° 475-0I-2019

La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers qui se seraient déroulés lors du concours CSO n° 1934273 organisé le 2 décembre 2018 à AGEN.

L'établissement, la coach, la cavalière ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom ainsi que son père, licencié et présent le jour de la compétition, et la cavalière ayant servi de prête-nom ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 5 février 2019, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- une amende de 200 € à l'encontre de l'établissement.
- Une amende de 200 € à l'encontre de la coach.
- Une amende de 300 € à l'encontre du père de la cavalière ayant participé sous un faux nom.
- Une suspension de compétition d'une durée de 3 mois avec sursis à l'encontre de la cavalière ayant participé sous un faux nom.
- Une relaxe à l'encontre de la cavalière ayant servi de prête-nom.

Cas n° 476-02-2019

La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers qui se seraient déroulés lors du concours CSO n° 1940670

organisé à VARENNES JARCY le 14 octobre 2018 et des concours CSO n°1608643 et n° 1719178 organisés les 24 février 2016 et 15 février 2017 à LIVERDY EN BRIE.

L'établissement, le coach, les deux cavalières qui auraient participé aux compétitions litigieuses sous un faux nom et les trois cavalières qui auraient servi de prête-nom, dont celle ayant dénoncé les faits, ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une audience du 5 février 2019, la Commission a pris connaissance du caractère mensonger des faits dénoncés et a prononcé les sanctions suivantes :

- une relaxe à l'encontre de l'établissement, du coach et de l'ensemble des cavaliers ayant fait l'objet d'une mise en cause sur dénonciation mensongère.
- une suspension de compétition d'une durée de 2 ans à compter de la prochaine prise de licence compétition et une amende de 500 € à l'encontre de la cavalière ayant dénoncé des faits mensongers.

Cas n° 466-20-2018

La FFE a eu connaissance de faits de violences qui se seraient déroulés le 1er juin 2018 avant le début du concours n° 201860030 à CHAUMONT EN VEXIN.

Monsieur P aurait eu une altercation avec Monsieur et Madame L au sujet du box de leur cheval dont les barreaux étaient enlevés ce qui aurait permis à l'équidé d'essayer d'attaquer le cheval de Monsieur P. Par une décision rendue le 9 octobre 2018, la Commission de 1^{er} instance a infligé à Monsieur P une

amende de 1 000€ dont 200€ avec sursis et un avertissement à Monsieur et Madame L. Monsieur P a fait appel de la décision. Par une décision rendue le 19 décembre 2018, la Commission d'appel a considéré que le comportement injurieux de Monsieur P devait être sanctionné mais qu'il

convenait de réformer la décision de première instance. La Commission d'appel a prononcé à l'encontre de Monsieur P une suspension de sa licence de compétition d'une durée de 6 mois assortie de sursis et une amende de 150 euros.

On en parle au club-house

La Baule



Du 16 au 19 mai, le Longines Jumping International de **La Baule** 2019 propose le CSIO5* de France et un CSI1*, 16 épreuves internationales dotées de 724 300€ avec une vingtaine de nations représentées par 150 cavaliers et 300 chevaux. Temps forts les après-midis : vendredi, Coupe des Nations, samedi, Derby, dimanche Grand Prix.

Rencontres

La FFE a pris part à la 1^{ère} édition des Rencontres Sports de nature, organisées par le département du Territoire de Belfort les 1^{er} et 2 avril. Elle a animé une Table Ronde dédiée aux critères de succès pour développer un projet de tourisme équestre. Le 2 avril, elle

a participé à la Journée technique itinérances organisée par la Fédération nationale des Offices de tourisme de France aux côtés de la FFRP, de l'IGN, de France vélo tourisme, des Voies navigables de France et de la Direction générale des entreprises, l'objectif de cette journée était de mobiliser les offices de tourisme sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans le développement et la promotion des itinérances. Voir compte-rendu dans *La Lettre Fédérale 901*.

Chantilly



Les Grandes Écuries du **Domaine de Chantilly** fêteront la Nuit des Musées le samedi 18 mai. De 19h à 23h, elles ouvriront leurs portes pour proposer des visites libres du Musée du cheval, des spectacles et des animations équestres et, nouveau cette année, une animation autour de la crème Chantilly.

Equipédia

La partie Connaissances du site de l'Ifce devient **Equipédia**. Les 700 fiches rédigées par des experts sont main-



tenant classées en 8 grandes thématiques couvrant le monde du cheval : Santé et bien-être animal, Élevage et entretien, Équitation, Autres activités équestres, Enseignement, Métier emploi et formation, Économie et filière, Infrastructure et équipement. Une banque de données incontournable avec un moteur de recherche qui permet de trouver réponse à toutes ses questions.

Indice BPO

Le nouvel indice génétique BPO pour les poneys de sport vient d'être mis au point par l'Ifce à la demande de la filière équine, et notamment de l'ANPFS.

Disponible dans l'outil **Infos Chevaux** de l'Ifce, il a été calculé d'après la méthode BLUP en prenant en compte les performances du poney et de ses apparentés depuis 1996 sur les CSO poneys qui produisent un indice avec un coefficient de détermination. 167 000 individus possèdent ainsi désormais un BPO avec un CD d'au moins 0,20. Les étalons leaders sont ceux dont le potentiel est le mieux connu : **Linaro** : BPO +18, CD 0,98 et **Thunder du Blin** : BPO +8, CD 0,98. Consulter la fiche **Equipédia** pour en savoir plus.



Cahiers Nature

Idéal pour animer vos stages, les Cahiers de Cavalier Nature FFE vous proposent une version poney pour les enfants avec des coloriages, des jeux, des activités découverte et une version junior avec des activités à réaliser le plus souvent en petits groupes autonomes. Disponibles à la **Boutique FFE** en ligne.



Linaro

Nous assurons votre profession avec expertise et passion

3 500 établissements

nous font déjà confiance

Depuis 20 ans, Equi#Generali assure les dirigeants d'établissements équestres dans leur activité professionnelle comme pour leur vie personnelle.

Pour plus d'informations, contactez Equi#Generali au 02 31 06 08 09 ou par email à equi@agence.generali.fr.

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Generali est partenaire officiel de la Fédération Française d'Équitation.



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION



GENERALI

